

# Maillage Vert – PRDD

Région de Bruxelles-Capitale

Phase 2 : Volet Opérationnel – Etude de conception

## **PARTIE 2 : Esquisses d'intention – Continuité Senne (sud)**

→ Connexion Promenade Verte – Gare du Midi



**agora**  
ETUDES

**MAILLAGE VERT**

- espace ouvert structurant (EOS) 
- continuité verte 
- promenade verte 
- voirie régionale à intégration environnementale renforcée 
- espace vert (PRAS / Structuurplan) 
- nouveau parc à créer 
- nouveau parc à étudier 
- parc à rénover 
- pôle récréatif régional 
- connexions piétonnes et cyclables 

**MAILLAGE BLEU**

- renforcement du maillage bleu 
- mise en valeur de la Senne 
- plan ou cours d'eau 
- pertuis 
- projet de mise à ciel ouvert 
- eaux de pluie dans le réseau de surface 
- axe transrégional de coopération paysagère 
- limite communale 

**DÉVELOPPEMENT URBAIN**

- noyau d'identité locale 
- noyau d'identité locale à créer 
- pôle de développement 
- restructuration en fronts bâtis le long des EOS 



## ETUDE SUR LE MAILLAGE VERT DANS LE CADRE DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PRDD)

### **PHASE 2 : VOLET OPERATIONNEL**

#### **PARTIE 2 : ESQUISSES D'INTENTION**

### TABLE DES MATIÈRES

5.	La Senne (sud).....	5
5.1	<b><u>Vision globale pour la Senne</u></b> .....	5
5.2	<b><u>Séquence 1 : le Faisceau ferré</u></b> .....	6
5.2.1	Objectifs des aménagements .....	6
5.2.2	Réflexion sur les possibilités de continuité du maillage vert .....	7
5.2.3	Schémas de principe.....	8
5.2.4	Description du Projet.....	10
5.2.5	Plan du Projet .....	11
5.2.6	Inventaire de la propriété foncière .....	12
5.3	<b><u>Séquence 2 : Boulevard Paepsem</u></b> .....	13
5.3.1	Objectifs des aménagements .....	13
5.3.2	Revalorisation de la Senne – rendre visible la rivière de Bruxelles .....	14
5.3.3	Schéma de principe .....	15
5.3.4	Description du projet.....	16
5.3.5	Plan du projet .....	17
5.3.6	Inventaire de la propriété foncière .....	19
5.4	<b><u>Séquence 3 : Connexion promenade verte</u></b> .....	20
5.4.1	Objectifs des aménagements .....	20
5.4.2	Réseau de promenades urbaines associées aux maillages vert et bleu.....	21
5.4.3	Schémas de principe.....	22
5.4.4	Description du projet.....	24
5.4.5	Plan du projet .....	26
5.4.6	Inventaire de la propriété foncière .....	28
5.5	<b><u>Volet économique du projet</u></b> .....	29

NEDER-OVER- HEMBEEK

JARDIN DU FLEURISTE

FOYER JETTOIS PANNENHUIS

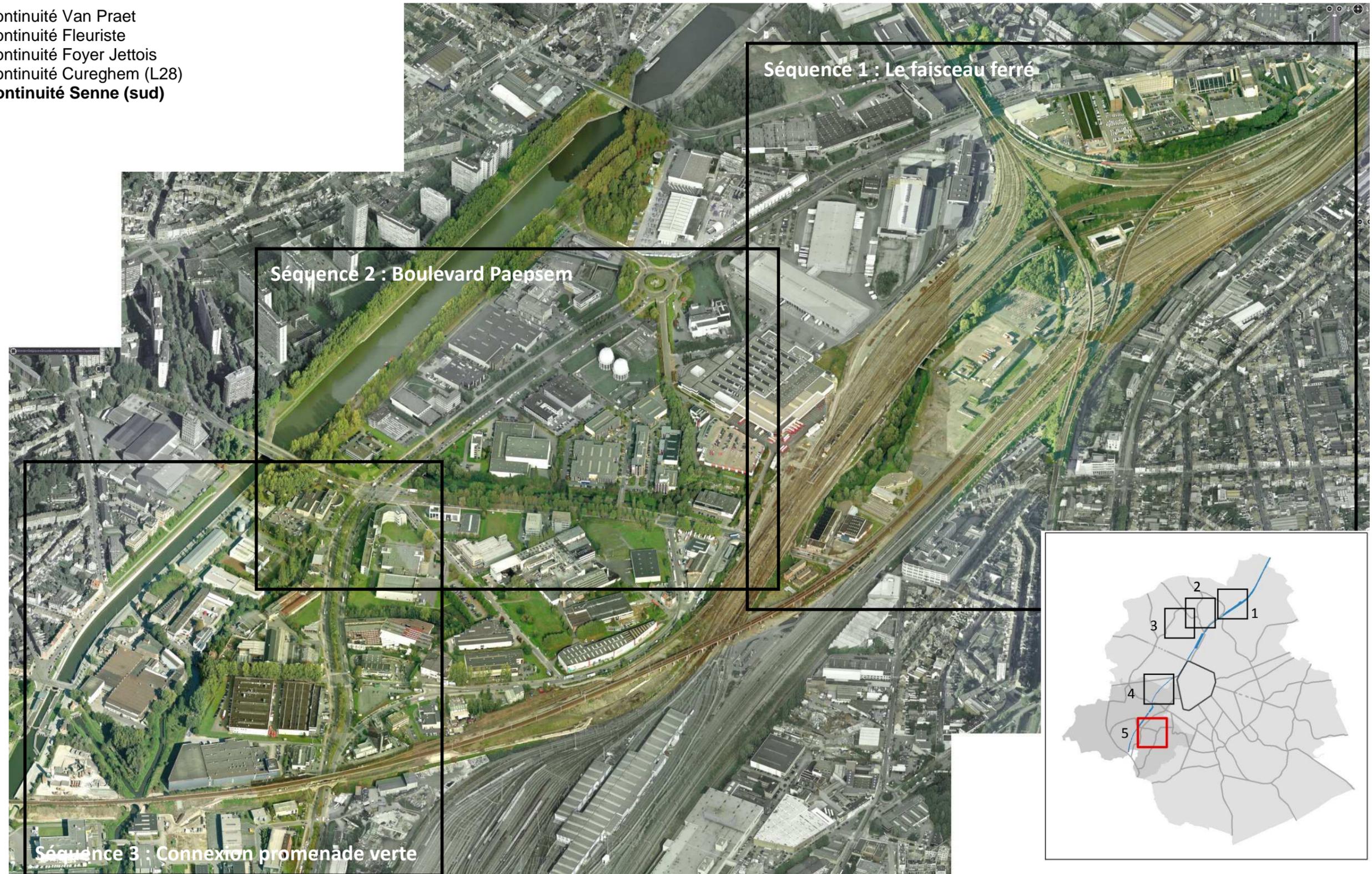
I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

## L'APPROCHE GENERAL DU VOLET OPERATIONNEL A RETENU 5 SITES D'INTERVENTIONS

1. Continuité Van Praet
2. Continuité Fleuriste
3. Continuité Foyer Jettois
4. Continuité Cureghem (L28)
5. Continuité Senne (sud)

3 séquences d'interventions



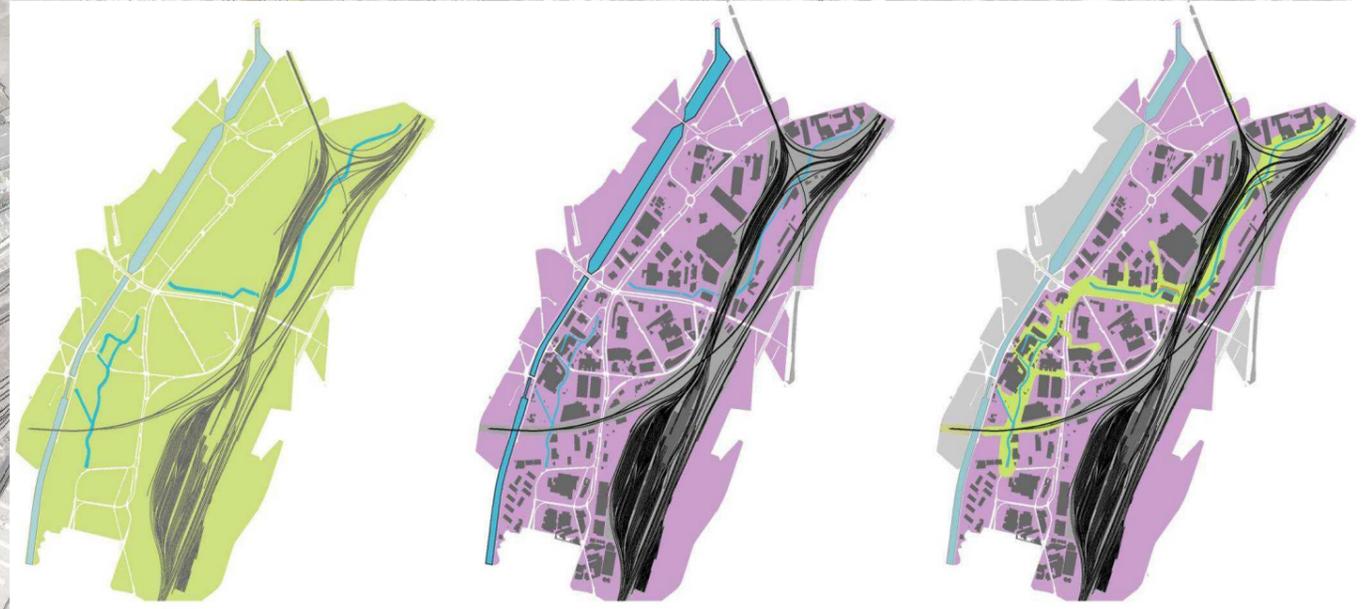
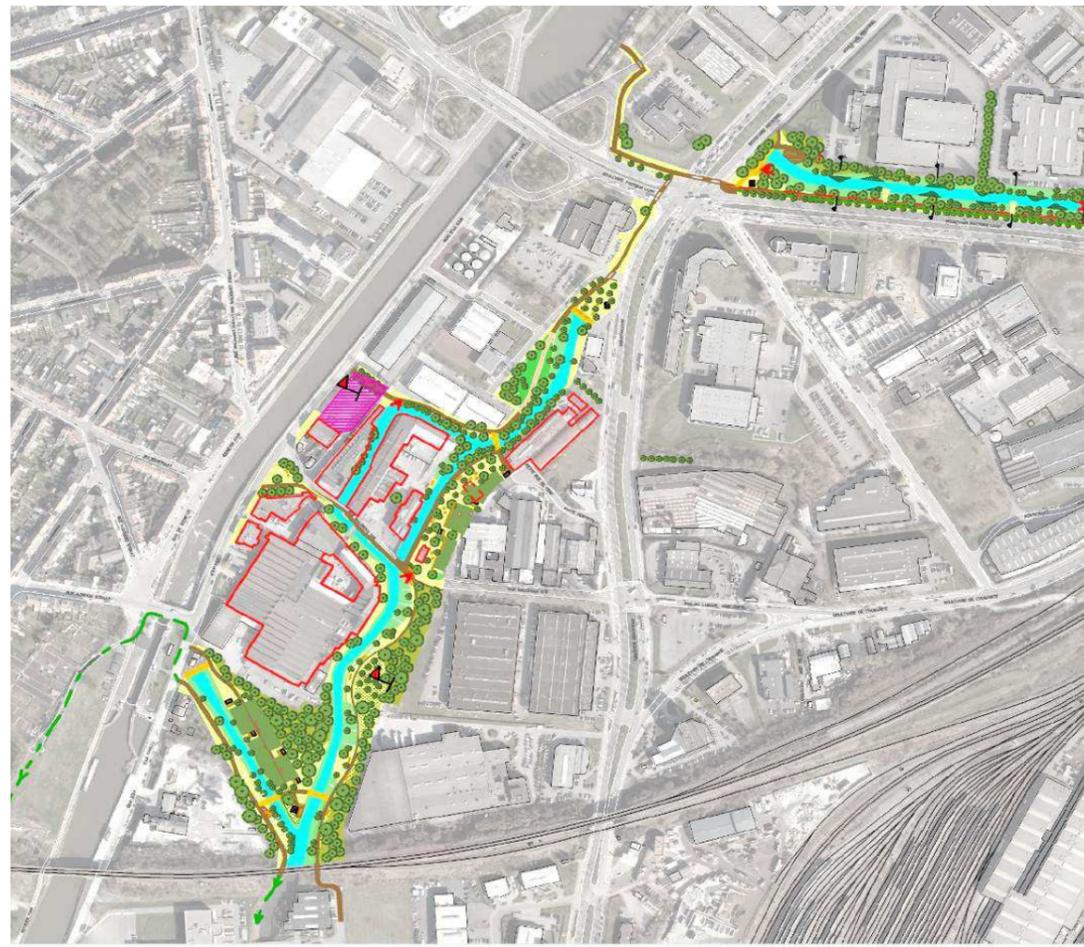
## 5. LA SENNE (SUD)

### 5.1 VISION GLOBALE POUR LA SENNE

Aujourd'hui, la Senne est encastrée dans une vaste zone industrielle et n'est plus que partiellement visible. Cet espace délaissé et effacé constitue un potentiel écologique, récréatif et paysagé non négligeable à l'échelle du maillage vert et bleu. Le but est de redonner à la Senne des abords attractifs et diversifiés afin de créer une continuité écologique et améliorer son potentiel récréatif et son environnement paysagé. Les interventions visant l'amélioration de la qualité de l'eau se feront dans un cadre interrégional (les trois régions travaillent ensemble).

Dans le PRAS Démographique on peut voir une évolution d'affectation industrielle dans la bonne direction. Une grosse partie à côté du canal devient zone ZEMU.

⇒ Cette zone d'intervention est également identifiée dans l'étude régionale 'PLAN CANAL' de Alexandre Chemetoff.



VALLÉE DE LA SENNE

+

ZONE INDUSTRIELLE

⇒

RECONSTITUTION D'UN CORRIDOR

## 5.2 SÉQUENCE 1 : LE FAISCEAU FERRÉ

### 5.2.1 Objectifs des aménagements

Les objectifs des aménagements de cette zone minérale, où la Senne est oubliée et délaissée sont multiples:

#### Élargissement du corridor vert nécessaire à la Senne

L'espace occupé par la Senne doit être plus conséquent, il s'agit de la remettre en valeur, en étendant un corridor vert tout au long de ces berges. La qualité de cet axe naturel doit être améliorée grâce à une gestion écologique du site (revitalisation des berges). La Senne doit devenir l'axe structurant de cette zone.

#### Respect et mise en valeur de la Senne

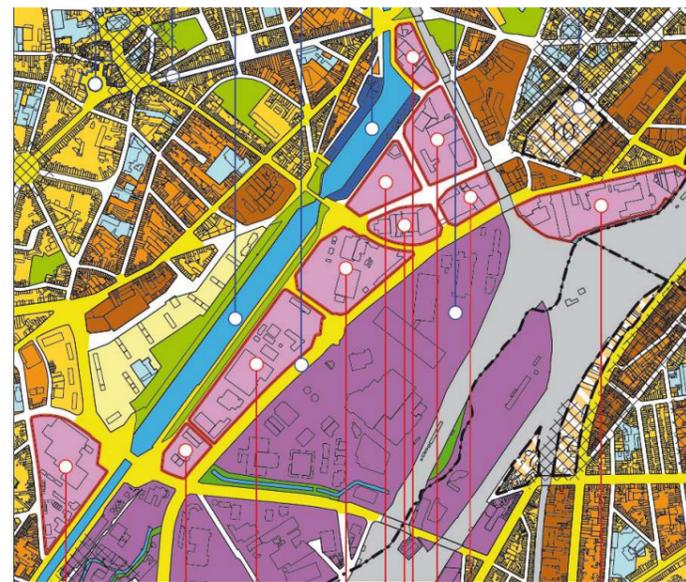
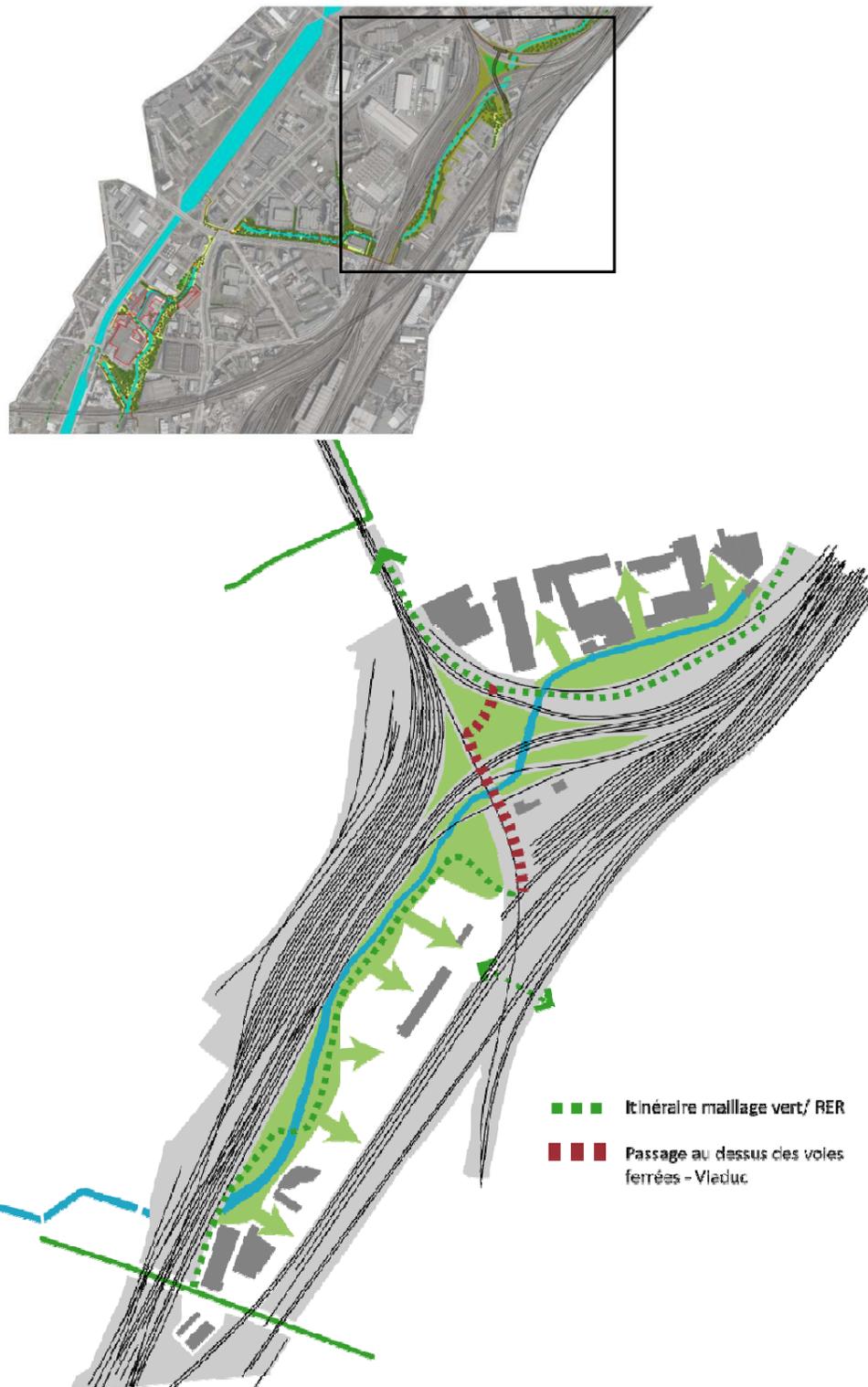
La Senne doit rester l'élément paysager le plus important de cette séquence et cela dans le respect des valeurs écologiques et paysagères. Sa revalorisation est également un objectif du maillage bleu qui voudrait mettre en place une gestion qualitative de l'eau et permettre la création de zones inondables.

#### Continuité piétonne et cyclable

La continuité du cheminement du maillage vert viendrait renforcer la valorisation de la Senne. Cet itinéraire possède un potentiel récréatif étant donné son environnement naturel, mais surtout car il serait intéressant d'y créer une connexion et continuité vers la Ligne 28 et la gare du Midi. Les plans futurs de développement de cette zone, en zone mixte avec de l'habitat, font en sorte que cet îlot isolé devrait s'attacher au maillage vert « récréatif ». Le RER vélo pourrait judicieusement y être combiné.

#### Garantir la sécurité du site

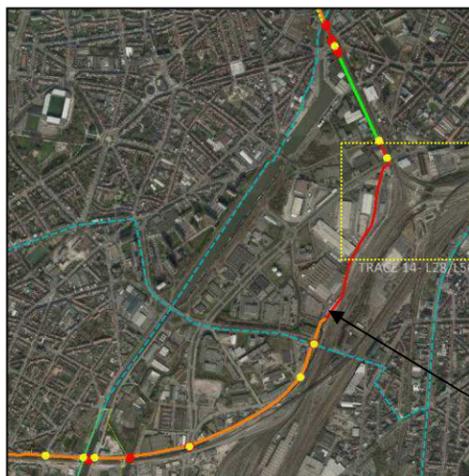
Le contrôle social et la sécurité sont des éléments essentiels pour garantir la qualité d'un site.



Zones du projet affectées en zone d'entreprise en milieu urbain (ZEMU)



## 5.2.2 Réflexion sur les possibilités de continuité du maillage vert



- Itinéraire du maillage vert projeté
- Itinéraire du maillage vert existant
- Itinéraire du RER Vélo

Extrait d'une carte reprenant l'étude du RER Vélo



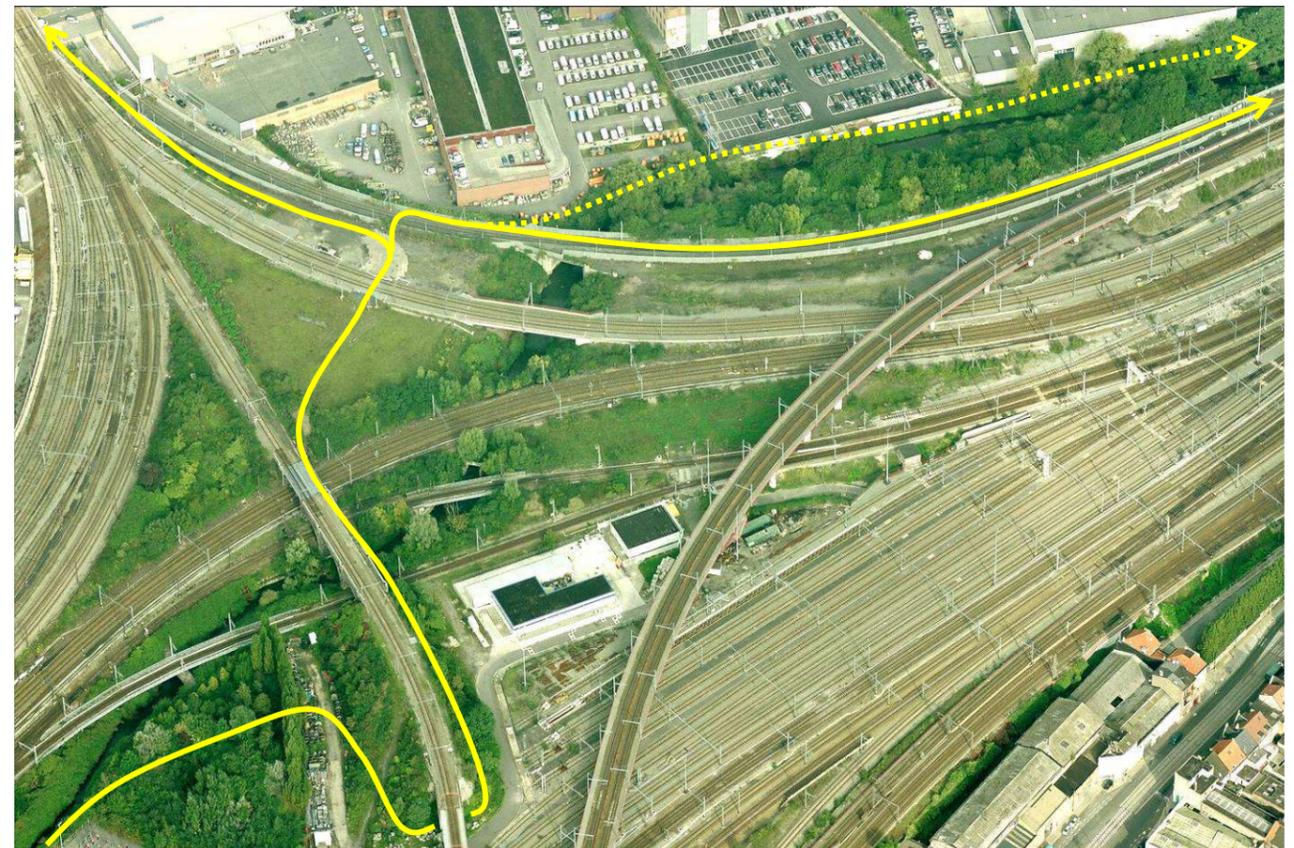
Projet Infrabel : Mise à 4 voies de la ligne ferroviaire

Le long de la Senne, les fonctions écologiques et paysagères sont relativement bien représentées mais avec une largeur minimale. En améliorant la fonction récréative, on pourrait augmenter les opportunités de développement à ce couloir naturel. Ce point est plus difficile à mettre en œuvre étant donné la difficulté d'assurer une circulation piétonne et cyclable le long de la Senne, en particulier au niveau des nœuds ferroviaires. Il faudrait franchir pour assurer une connexion vers Cureghem et l'ensemble des itinéraires du maillage vert.

**Projet de Réseau Express Régional (RER) vélo combiné à l'itinéraire du maillage vert.**

Dans l'optique d'assurer une accessibilité à cette zone, il y aurait beaucoup à gagner en exploitant pleinement et conjointement les tracés du RER vélo et du maillage vert.

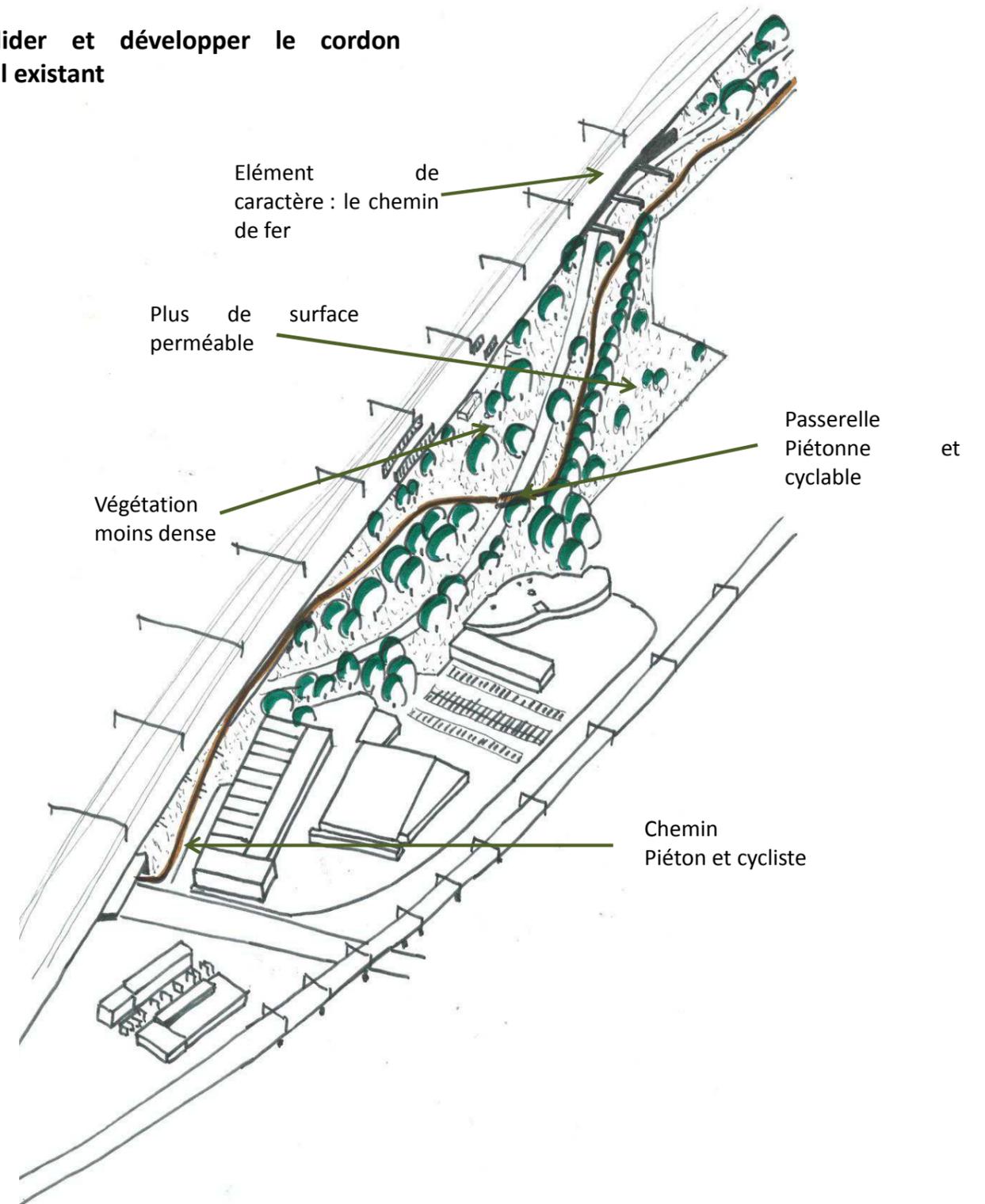
Ainsi, la mise en place d'infrastructures communes comme une passerelle piétons et cyclistes se défendrait et permettrait de rendre cette zone **accessible, franchissable et active** ; ce qui valoriserait le développement de cette zone.

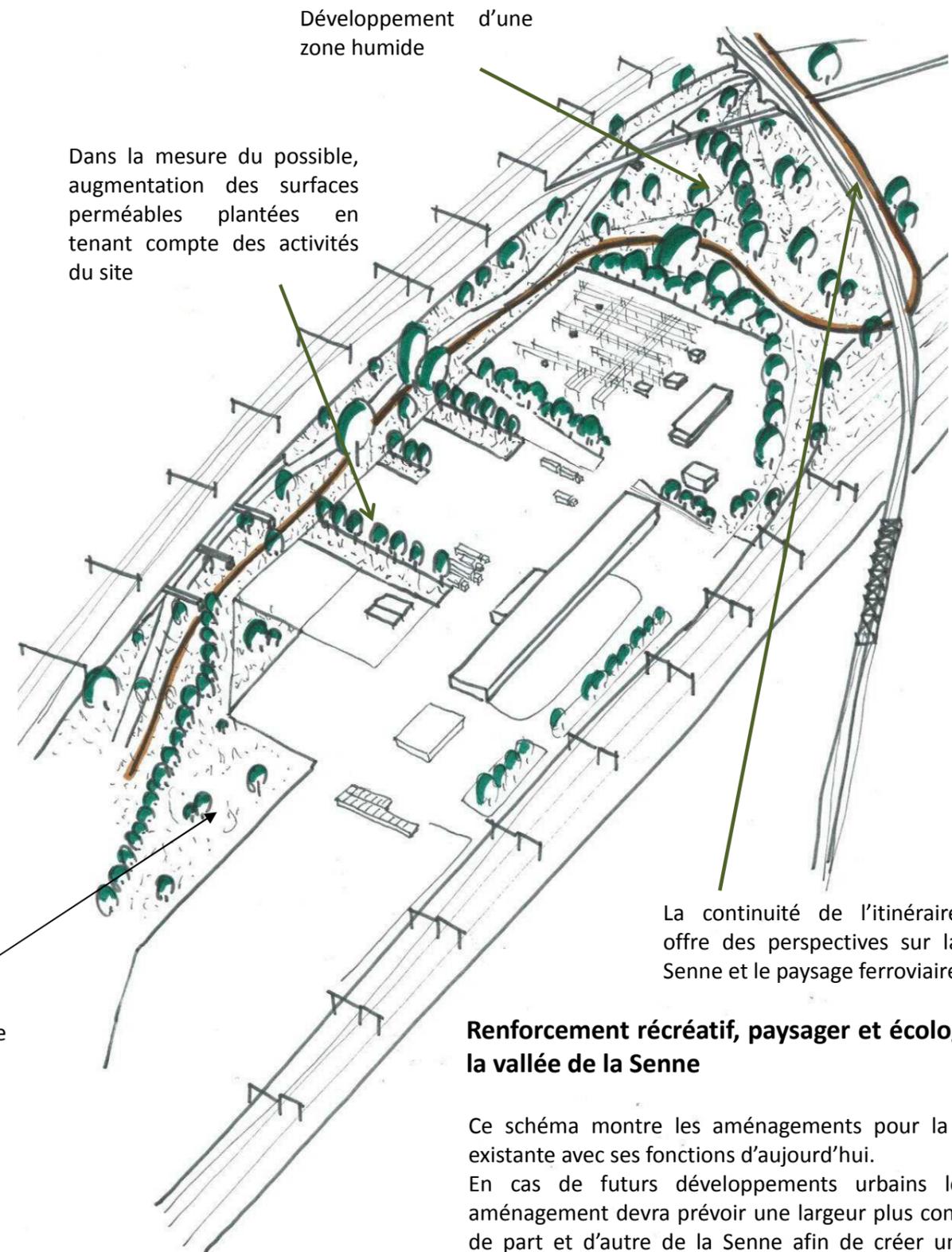


### 5.2.3 Schémas de principe



### Consolider et développer le cordon végétal existant





Développement d'une zone humide

Dans la mesure du possible, augmentation des surfaces perméables plantées en tenant compte des activités du site

Développement d'une zone humide

La continuité de l'itinéraire offre des perspectives sur la Senne et le paysage ferroviaire

**Renforcement récréatif, paysager et écologique de la vallée de la Senne**

Ce schéma montre les aménagements pour la situation existante avec ses fonctions d'aujourd'hui. En cas de futurs développements urbains le nouvel aménagement devra prévoir une largeur plus conséquente de part et d'autre de la Senne afin de créer une coulée verte plus épaisse.

### 5.2.4 Description du Projet

#### Philosophie de l'aménagement du site :

#### Passer d'une rive à l'autre :

- (1) Le site accueillera une circulation piétonne et cyclable le long de la Senne. A l'ouest, la promenade suit le tracé d'un chemin existant. Ensuite, elle prend un caractère plus didactique : une passerelle assurera la continuité du cheminement sur l'autre rive de la Senne.

**Un Viaduc sera construit pour permettre de** traverser les voies ferrées et connecter l'itinéraire vers Cureghem et à l'ensemble du tracé du maillage vert en offrant une alternative au tracé du RER-Vélo.

#### Favoriser la visibilité de la Senne :

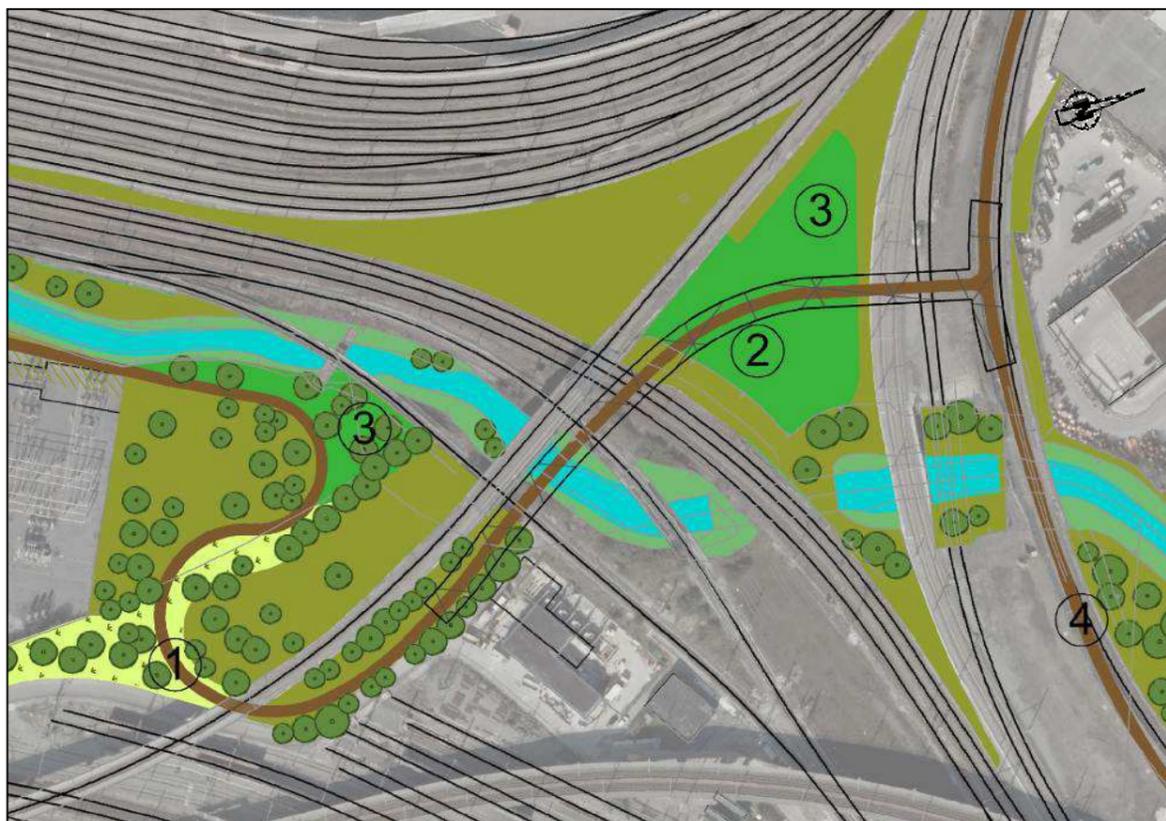
- (2) La construction d'un viaduc permettrait aux cyclistes et aux piétons d'enjamber les voies ferrées sans difficulté, dans un confort optimal et dans un cadre agréable. Une rampe de 3% sera aménagée pour faciliter la traversée des cyclistes empruntant le RER-Vélo.

La Construction du viaduc devra s'intégrer à l'esthétique du paysage. Le viaduc formera une sorte de promontoire d'où l'on pourra découvrir le paysage du bord de l'eau et de belles perspectives sur certains bâtiments de la capitale.

#### Créer une petite réserve naturelle :

- (3) A l'écart des piétons et cyclistes seront créées deux zones inondables propices à favoriser l'infiltration et l'évaporation naturelle. Elles viendront amplifier la qualité paysagère mais surtout environnementale de la séquence.
- (4) Cette voie ferrée n'étant plus fréquentée (à vérifier avec Infrabel), elle pourrait être convertie à l'usage des piétons et cyclistes.

⇒ Faire revivre la Senne, remettre en valeur l'eau et les zones humides et inondées, c'est bien le rôle du **maillage bleu**.



Exemple de Brasschaat\_photo Agora



Exemple d'Anvers

NEDER-OVER- HEMBEEK

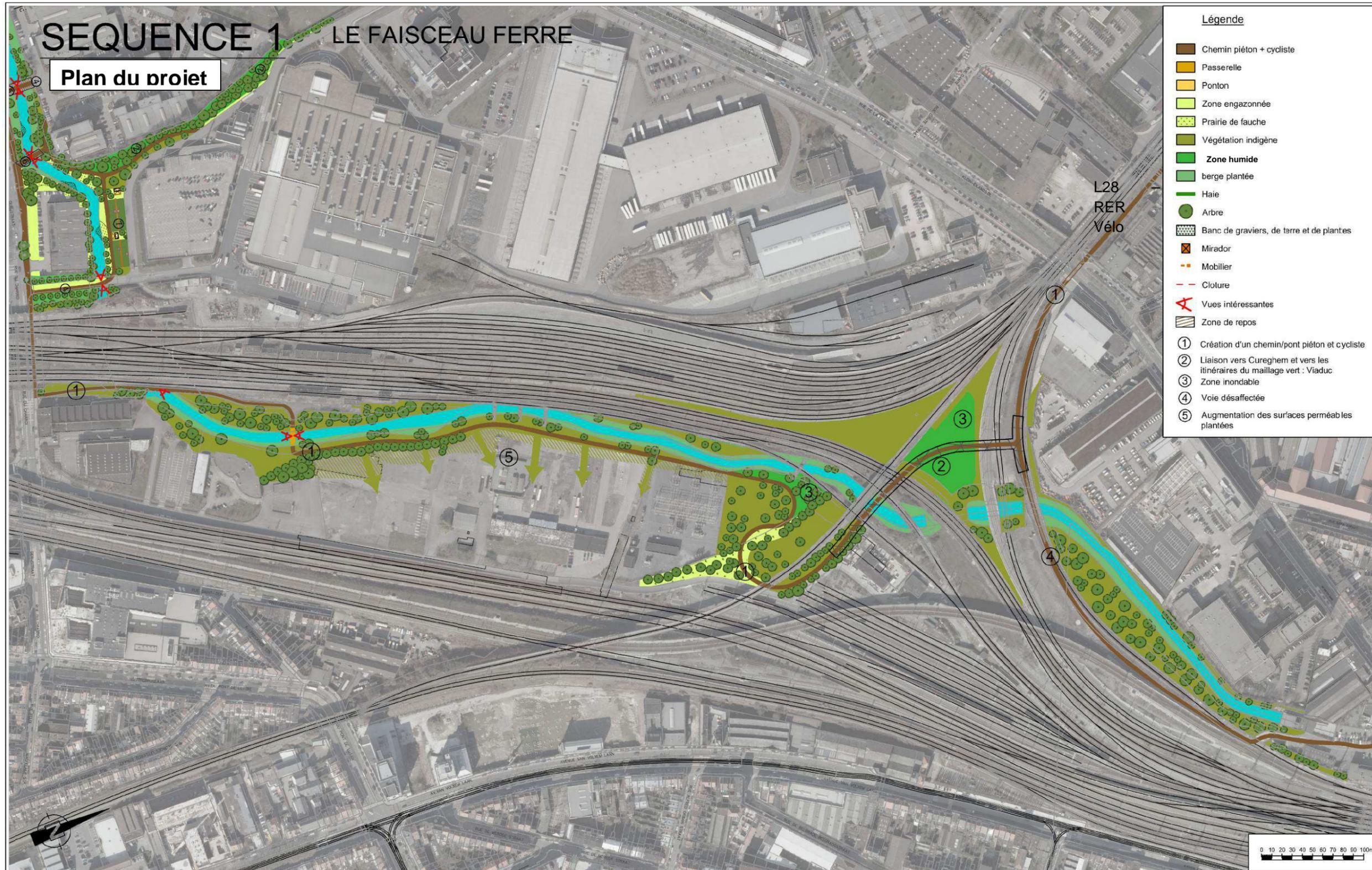
JARDIN DU FLEURISTE

FOYER JETTOIS PANNENHUIS

I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

## 5.2.5 Plan du Projet



NEDER-OVER- HEMBEEK

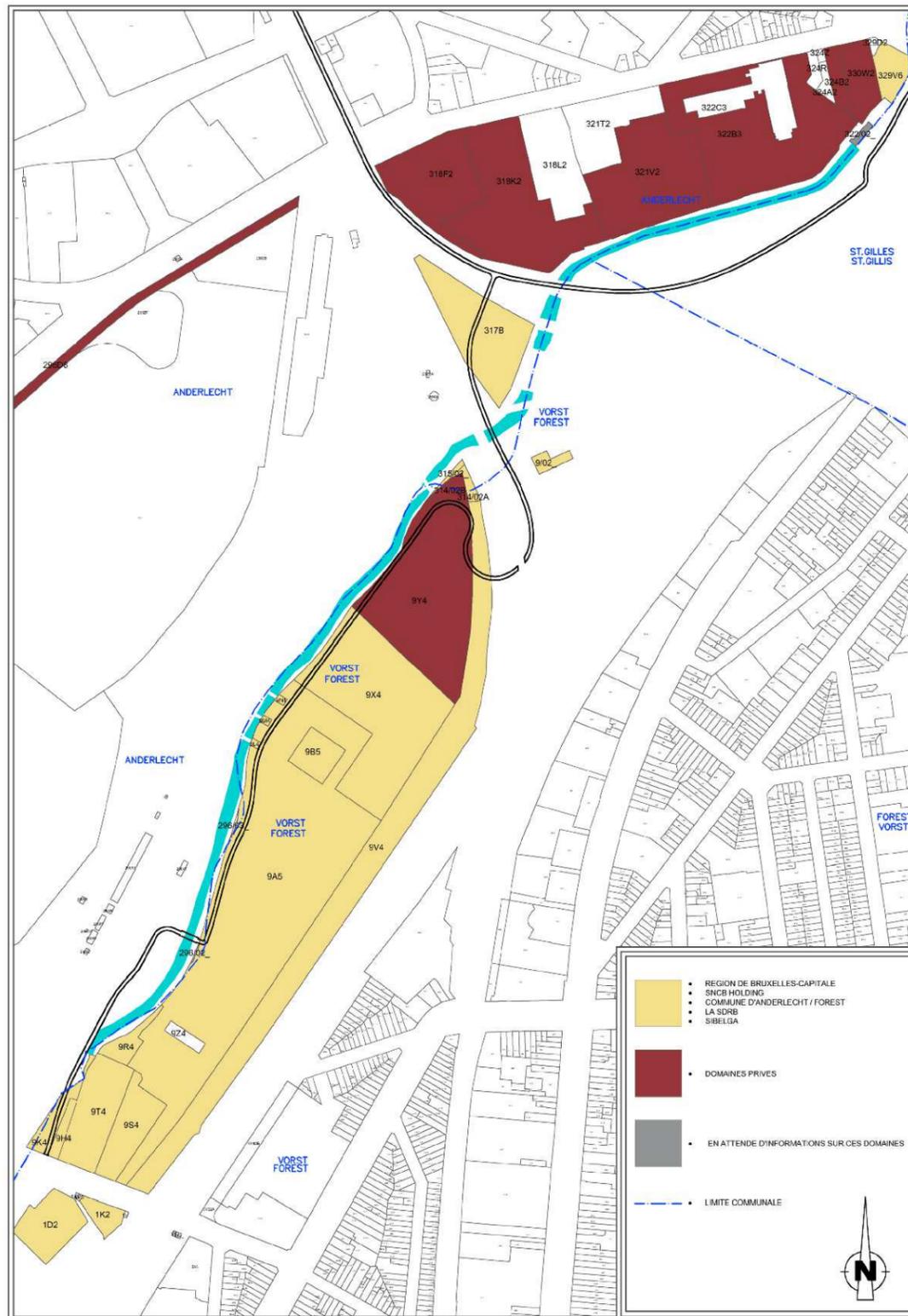
JARDIN DU FLEURISTE

FOYER JETTOIS PANNENHUIS

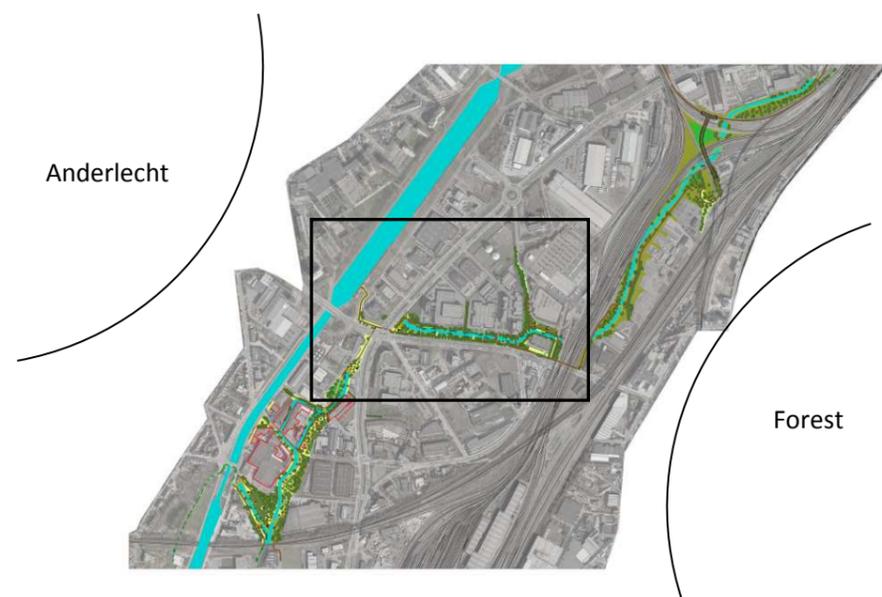
I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

## 5.2.6 Inventaire de la propriété foncière



Séquence 3		
1D2	SNCB HOLDING	
1K2	SNCB HOLDING	
9/02	SNCB HOLDING	
9A5	DOMAINE DE SIBELGA	
9B5	DOMAINE DE SIBELGA	
9H4	SNCB HOLDING	
9K4	SNCB HOLDING	
9L4	SNCB HOLDING	
9M4	SNCB HOLDING	
9N4	SNCB HOLDING	
9R4	DOMAINE DE SIBELGA	
9S4	DOMAINE DE SIBELGA	
9T4	DOMAINE DE SIBELGA	
9V4	SNCB HOLDING	
9X4	DOMAINE DE SIBELGA	
9Y4	SOCIETE ELIA ASSET	
9Z4	DOMAINE DE SIBELGA	
314/02A	SNCB HOLDING	
314/02B	SOCIETE ELIA ASSET	
315/02	SNCB HOLDING	
317B	SNCB HOLDING	
318F2	SOCIETE FORTIS LEASE VENNOOTSCHAP IMMODEEL	
318K2	VENNOOTSCHAP RNIG STATION III	
321V2	VENNOOTSCHAP RING STATION RIVER	
322B3	VENNOOTSCHAP RING STATION I	
324B2	AKIN, OLGUN ODABASI, CEVAHIR	
329V6	SOCIETE BELGIAN SHELL TASPINAR, MUHSIN ET TASPINAR, SEVILAY TASPINAR, ISA	
330W2	TASPINAR, KADIR ET GUL, OZLEM TASPINAR, ULVINE	



### 5.3 SÉQUENCE 2 : BOULEVARD PAEPSEM

#### 5.3.1 Objectifs des aménagements

Sur cette séquence, le souhait de connecter les deux parties urbaines d'Anderlecht et Forest doit être mis en évidence. Cette zone industrielle a toujours été un obstacle, une barrière, une zone de 'Nomansland' difficile d'accès pour les modes doux. Il est important de l'améliorer. Cette partie de la Senne peut aussi être utilisée comme un parc où par exemple les travailleurs pourraient se relaxer et se détendre à la pause de midi.

Ce tracé de la Senne présente un profil rectiligne. Sa situation encaissée le rend fort peu perceptible depuis l'espace public du boulevard Paepsem. L'objectif des aménagements consiste à rééquilibrer le rapport entre le boulevard et la Senne en favorisant :

- **La reconstitution d'un corridor écologique**

Le corridor devrait ici « imiter » les caractéristiques d'un cours d'eau, de sa structure et de la composition de sa végétation originale. Il s'agira de supprimer les espèces invasives au profit des espèces indigènes et assurer la continuité des cordons arborés pour la stabilité de la berge. L'ensemble faciliterait le déplacement de la faune et améliorerait la qualité de l'environnement pour la faune et la flore.

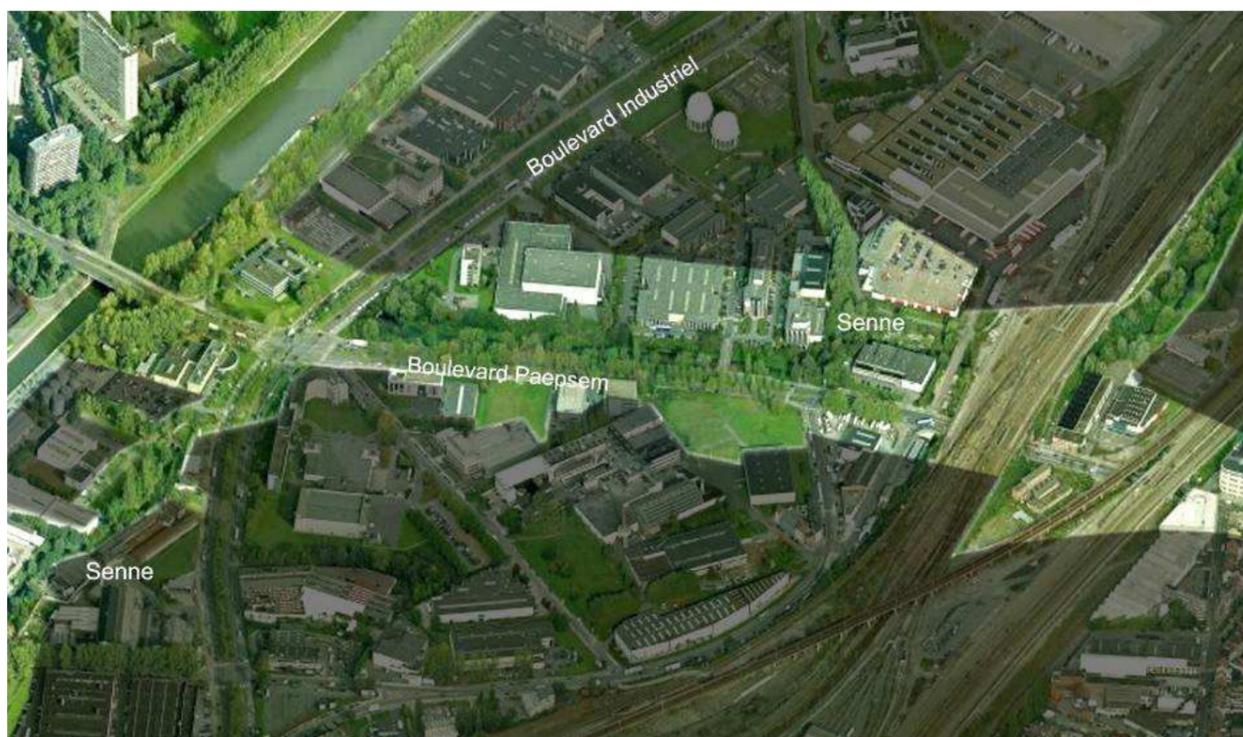
- **Le développement des circulations piétonnes et cyclables**

- **La mise en scène des passerelles existantes**

Les passerelles seront réaménagées afin de renforcer la fonction récréative et ludique du lieu qui offre de belles perspectives sur la Senne.

- **L'aménagement d'espaces repos**

Des emplacements seront choisis et aménagés pour développer des espaces de repos profitant des zones apaisantes du bord du cours d'eau.



### 5.3.2 Revalorisation de la Senne – rendre visible la rivière de Bruxelles

Pour amplifier les échanges entre les 2 espaces Senne/Boulevard Paepsem : au niveau de la berge, la haie sera déplacée, la végétation invasive sera supprimée afin de créer des ouvertures vers la Senne. La piste cyclable sera sensiblement élargie et complétée par un cheminement pour les piétons. Une zone plantée sera développée entre le boulevard et la piste cyclable.



Exemple de Brasschaat : photo Agora

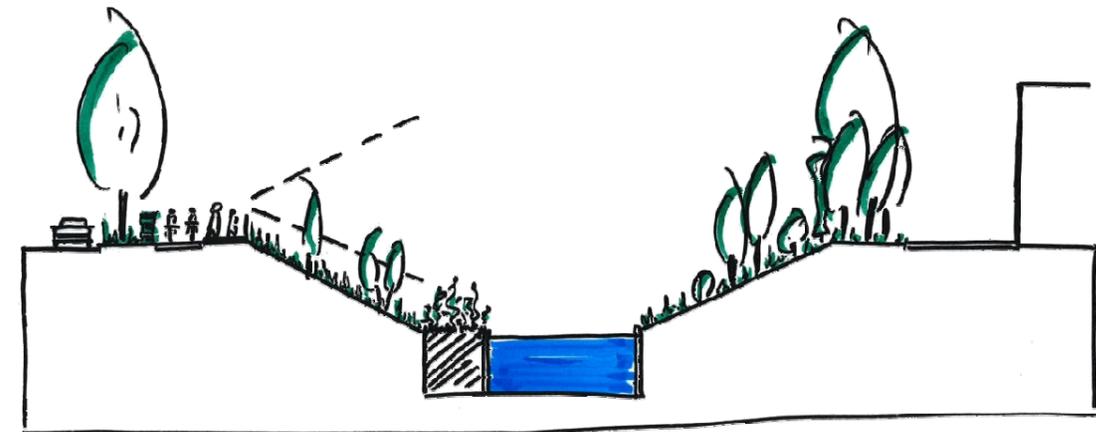
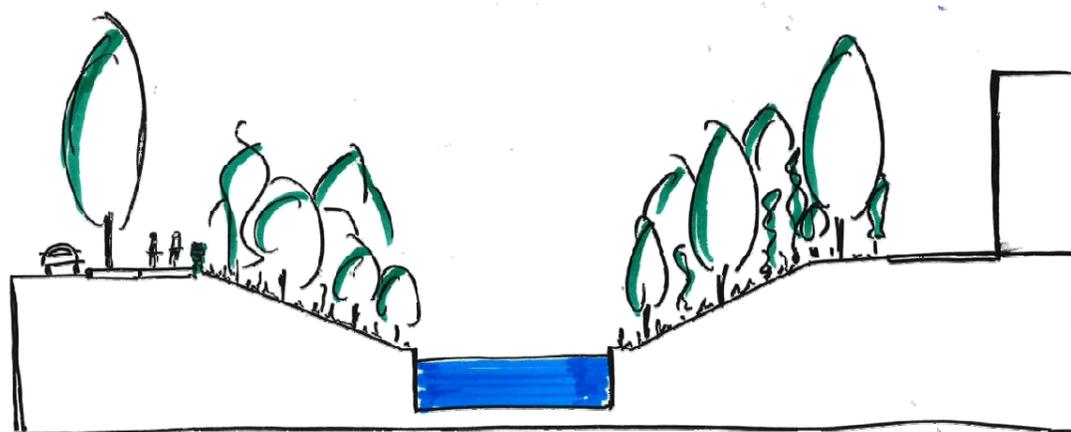


Exemple de Brasschaat : photo Agora

L'aménagement aura un impact visuel positif sur ce lieu qui est aujourd'hui dominé par la circulation automobile.

La séparation des cheminements cyclistes et piétons augmentera le confort et la sécurité. Le déplacement de la haie et une gestion intensive de la berge accentueront le caractère naturel du bord de Senne.

Ces aménagements qualitatifs contribueront à mettre la Senne en valeur et à atténuer l'impact important causé par la présence du boulevard.



### 5.3.3 Schéma de principe

A plus long terme et dans le cadre d'une étude globale du maillage bleu et du réseau hydrographique du bassin de la Senne, on pourrait envisager un reméandrage de son tracé à hauteur du boulevard Paepsem, ce qui permettrait d'allonger son tracé et réduire la pente pour redonner au cours d'eau sa morphologie sinueuse et ses fonctionnalités. On est bien ici au niveau d'un concept qui traduit une image idéale sans doute utopique.



### 5.3.4 Description du projet

#### Philosophie des aménagements du site :

#### L'amélioration de la qualité écologique de la Senne

- (1) Par la modification du tracé du cours de la Senne en créant des dérivations « mimant » le tracé des méandres.
- (2) Par la gestion de l'eau de pluie en créant des petites zones boisées humides.

#### L'augmentation de la visibilité de la Senne

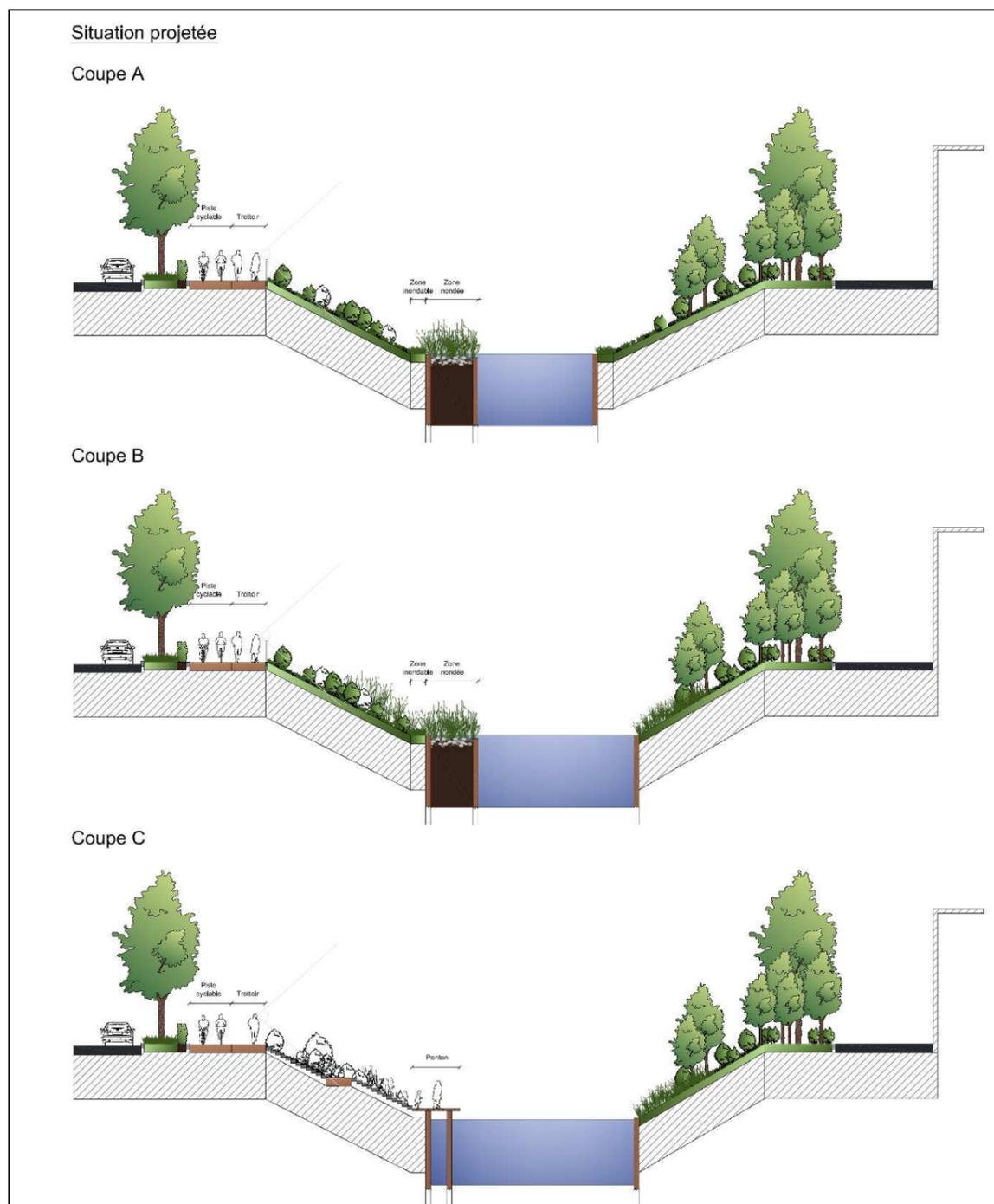
- (3) En réaménageant la berge sud et les circulations piétonnes et cyclables comme interface entre la Senne et le boulevard Paepsem afin d'augmenter la perception du cours d'eau depuis le boulevard.

#### L'augmentation de l'attractivité du site passe par la création et l'amélioration des circulations et la mise en valeur des 2 ponts qui ponctuent cette séquence.

- (4) Les deux accès seront réservés exclusivement à la circulation des usagers des modes doux. La circulation automobile n'y sera plus autorisée. (Exception faite pour les véhicules d'entretien ou d'urgence).
- (5) Le pont le plus large sera aménagé avec des zones de repos permettant de profiter de différentes vues sur la Senne et ses berges. Un mobilier approprié complètera les aménagements.
- (6) L'autre pont plus étroit et à l'architecture industrielle plus typée sera rénové. Il offrira d'autres vues intéressantes sur la Senne.

#### L'augmentation de la récréativité du site

- (7) Par l'aménagement d'un jardin potager collectif, équipé de cabanons pour le rangement des outils et d'espaces abrités pour le repos et l'échange entre jardiniers amateurs ;
- (8) En créant des accès directs à la Senne et des pontons (d'une hauteur suffisante en tenant compte de la variation du niveau de l'eau).
- (9) En aménageant une aire de repos ensoleillée offrant un lieu dégagé à proximité de la Senne.
- (10) En aménageant une zone d'accueil et de connexion vers la promenade verte à l'angle des boulevards Paepsem et de l'Industrie. Un mirador culminant au-dessus du paysage offrira une belle vue sur la Senne. Il servira également de point de repère, liaison visuelle entre les 3 séquences.



La Senne est canalisée entre palplanches, il conviendrait de remodeler des méandres en agençant les palplanches sur chacune des rives afin de ralentir la vitesse de l'eau et de créer des écotones.

NEDER-OVER- HEMBEEK

JARDIN DU FLEURISTE

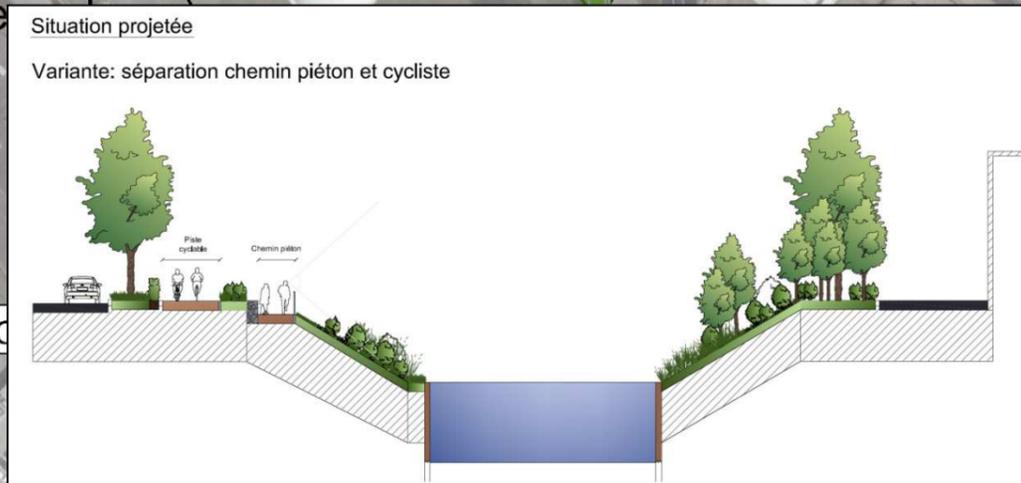
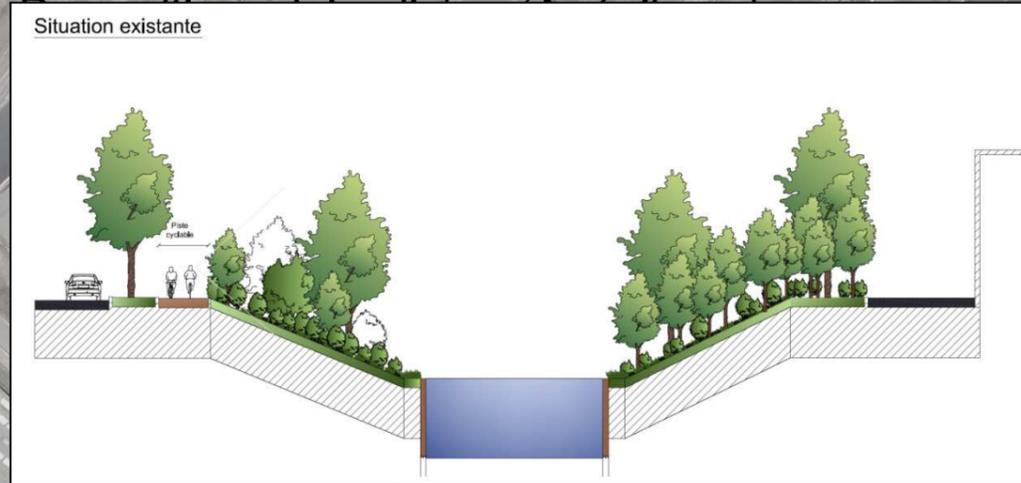
FOYER JETTOIS PANNENHUIS

I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

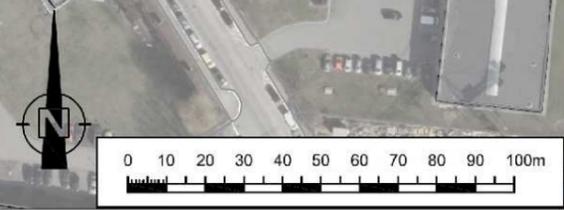
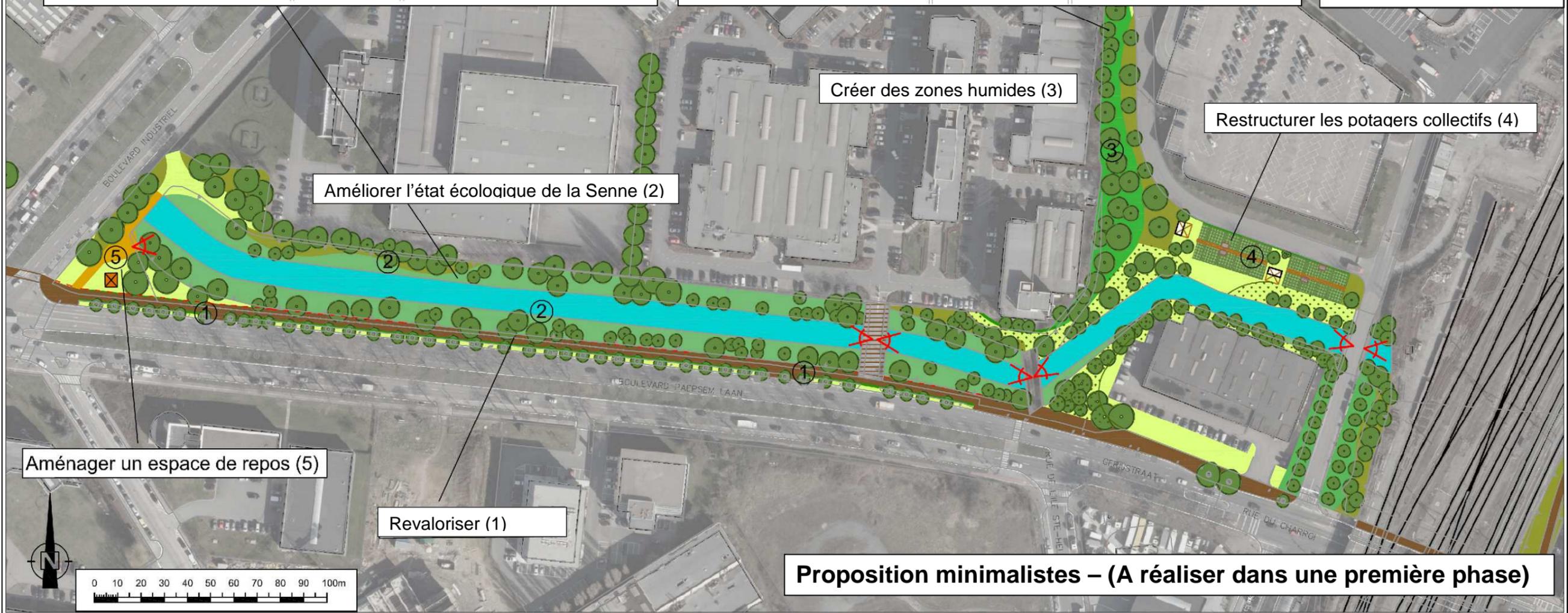


# SEQUENCE 2 BOULEVARD PAEPSEM



**Légende**

- Chemin piéton + cycliste
- Passerelle
- Ponton
- Zone engazonnée
- Prairie de fauche
- Végétation indigène
- Plantation de zone humide
- berge plantée
- Haie
- Arbre
- Banc de graviers, de terre et de plantes
- Mirador
- Mobilier
- Vues Intéressantes
- Zone de repos
- Cloture



NEDER-OVER- HEMBEEK

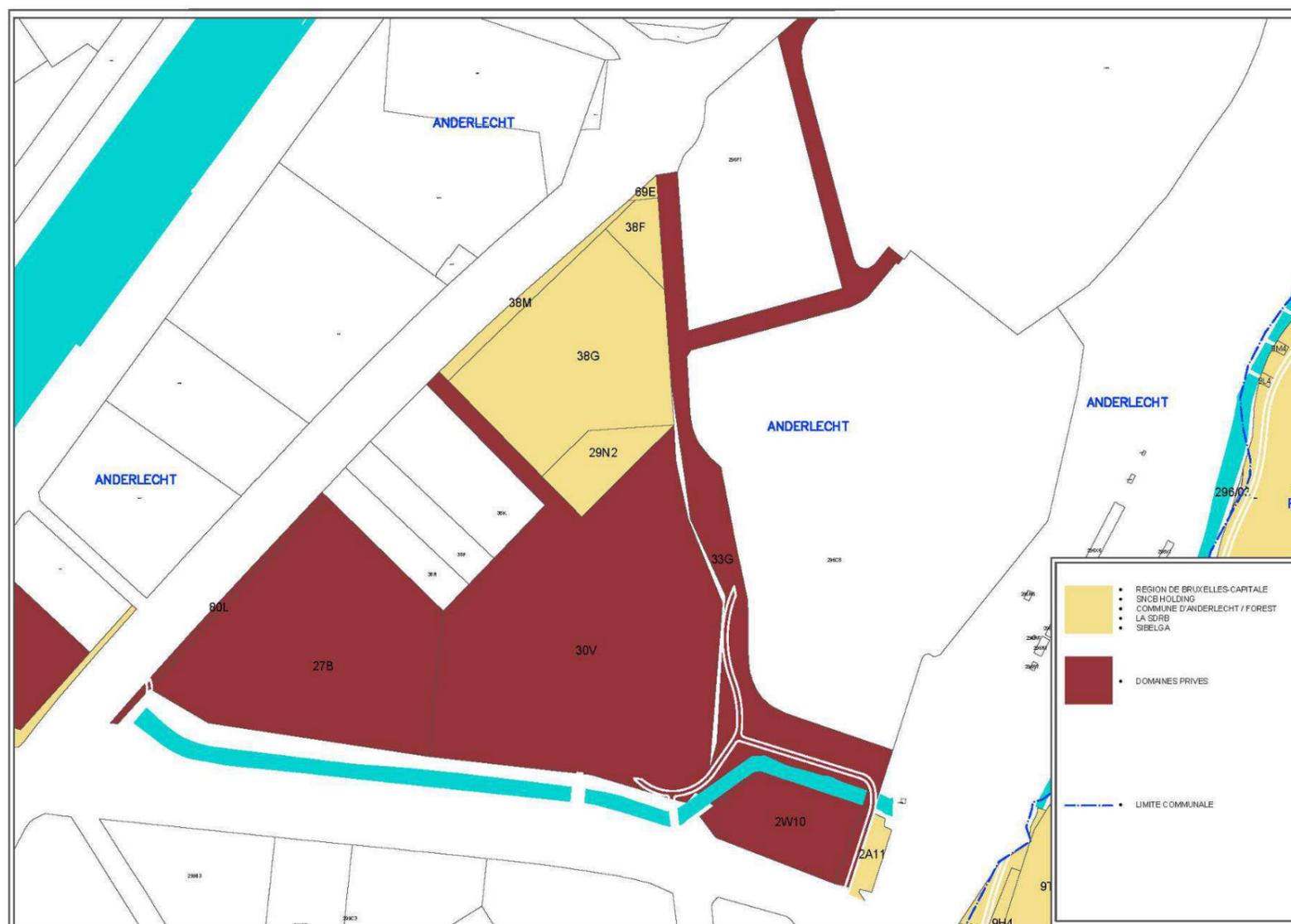
JARDIN DU FLEURISTE

FOYER JETTOIS PANNENHUIS

I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

## 5.3.6 Inventaire de la propriété foncière



Séquence 2		
2A11	DOMAINE DE LA SNCB HOLDING	
29N2	DOMAINE DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES	
38F	DOMAINE DE LA COMMUNE D ANDERLECHT	
38G	DOMAINE DE LA VILLE DE BRUXELLES	
38M	DOMAIN DE LACOMMUNE DE SAINT-GILLES	
69E	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LA REGIE FONCIERE DE BRUXELLES-CAPITALE	
2W10	VENNOOTSCHAP/VRC IMMO	
27B	SOCIETE/AG REAL ESTATE	
30V	SOCIETE/COFINIMMO	
33G	SOCIETE WAREHOUSE AND INDUSTRIAL PROPERTIES	
80L	SOCIETE/AG REAL ESTATE	
83E	SOCIETE KBC GROUP & SOCIETE AIR ET CHALEUR (IMMOBILIER)	
296D8	SOCIETE WAREHOUSE AND INDUSTRIAL PROPERTIES	

- Les zones restées en blanc sans parcelles ni numéros cadastraux sont gérées par la région ou la commune.
- Dans ce cas-ci, les berges de la Senne pourront être entretenues par Bruxelles Environnement dans le cadre du Maillage Bleu.



## 5.4 SÉQUENCE 3 : CONNEXION PROMENADE VERTE

### 5.4.1 Objectifs des aménagements

Les objectifs des aménagements de cette séquence sont :

**La mise en perspective d'un patrimoine industriel**, charmant et désuet qui jouxte les bords de la Senne par :

- Le développement de circulations piétonnes et cyclables (liaison vers la promenade verte, vers le canal) ;
- La préservation des scénographies existantes et le dégagement de points de vue ;
- L'aménagement d'espaces de repos.

**La mise en valeur écologique d'un patrimoine (naturel) et paysager**, de la Senne par :

- Le réaménagement des berges ;
- La création de zones humides ;
- L'aménagement d'espaces de potagers et de vergers ;
- Le développement d'une continuité écologique et d'une gestion appropriée, connexion vers la promenade verte régionale et le Canal.

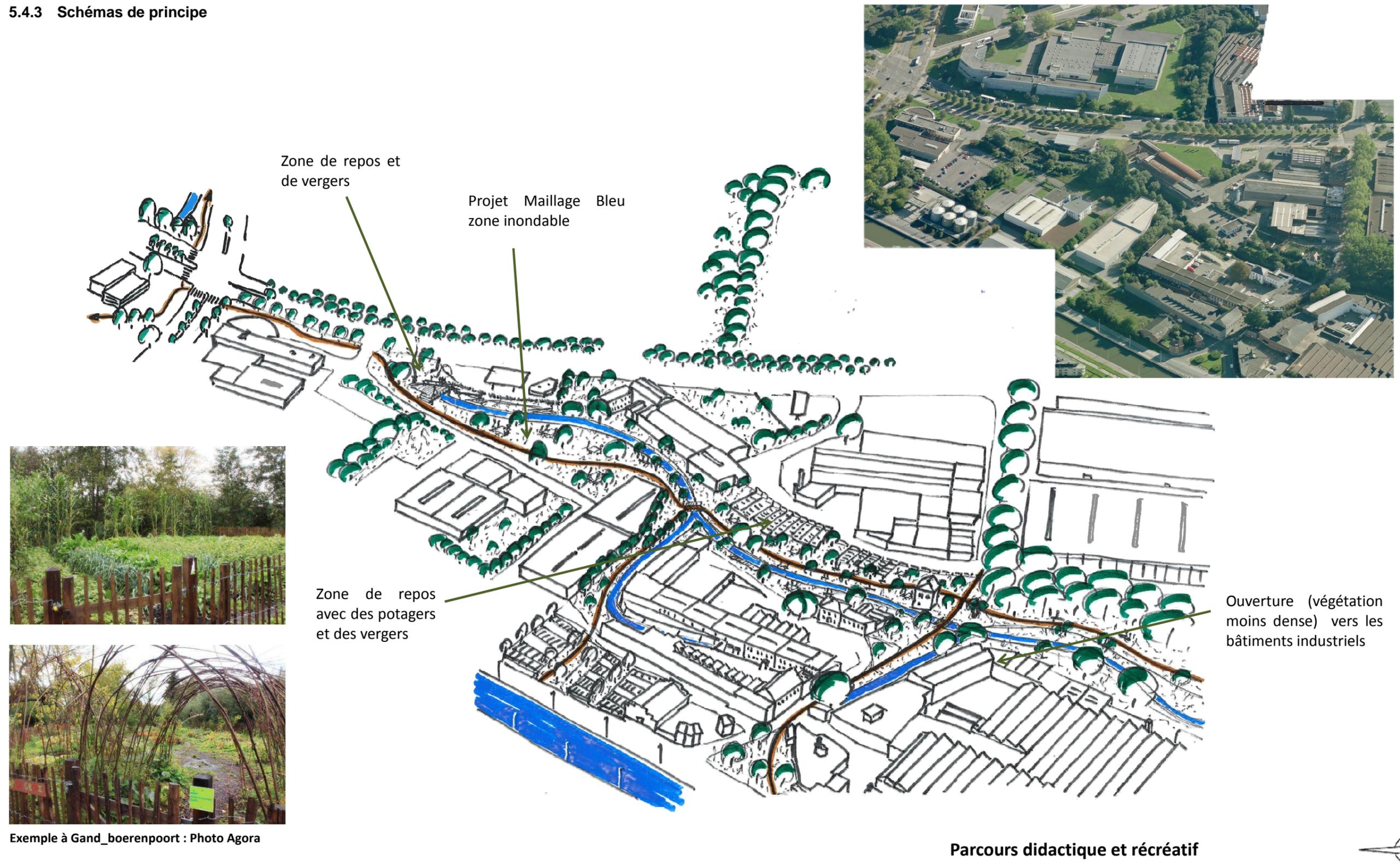


#### 5.4.2 Réseau de promenades urbaines associées aux maillages vert et bleu

- Cheminement récréatif et didactique le long de la Senne et du canal ;
- Découverte d'un paysage et d'un patrimoine industriel (île Aa, ancienne filature d'Aoust, passerelles métalliques...);
- Connexion à la Promenade verte Régionale.

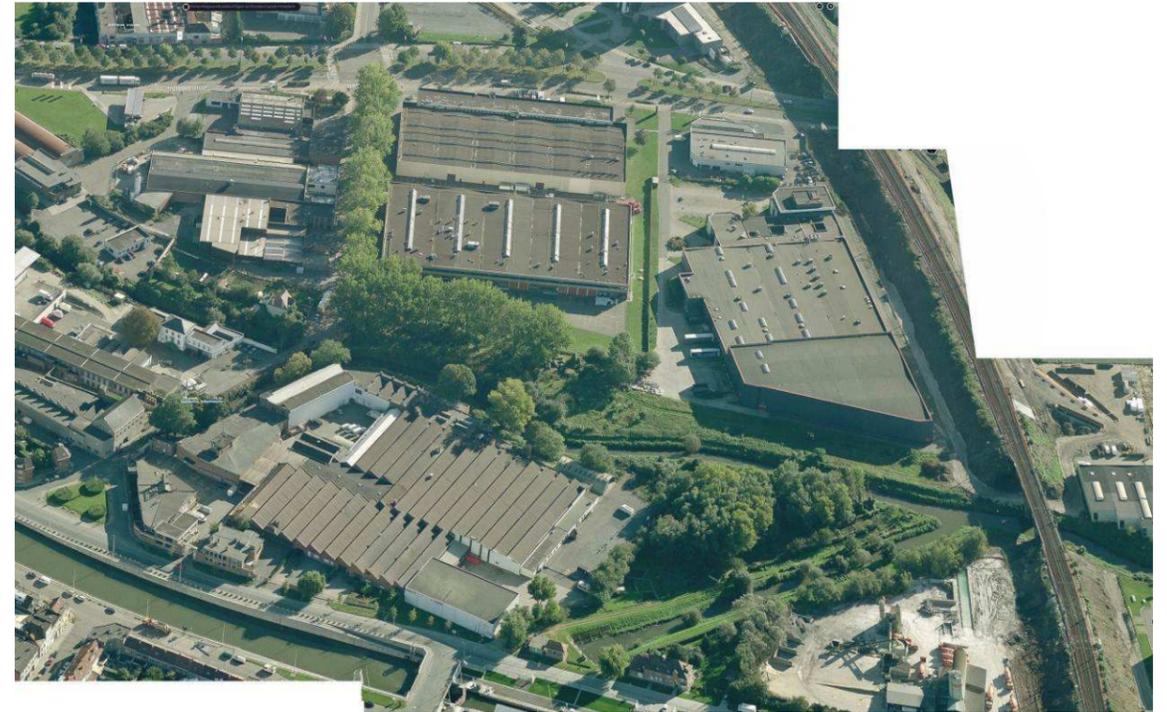
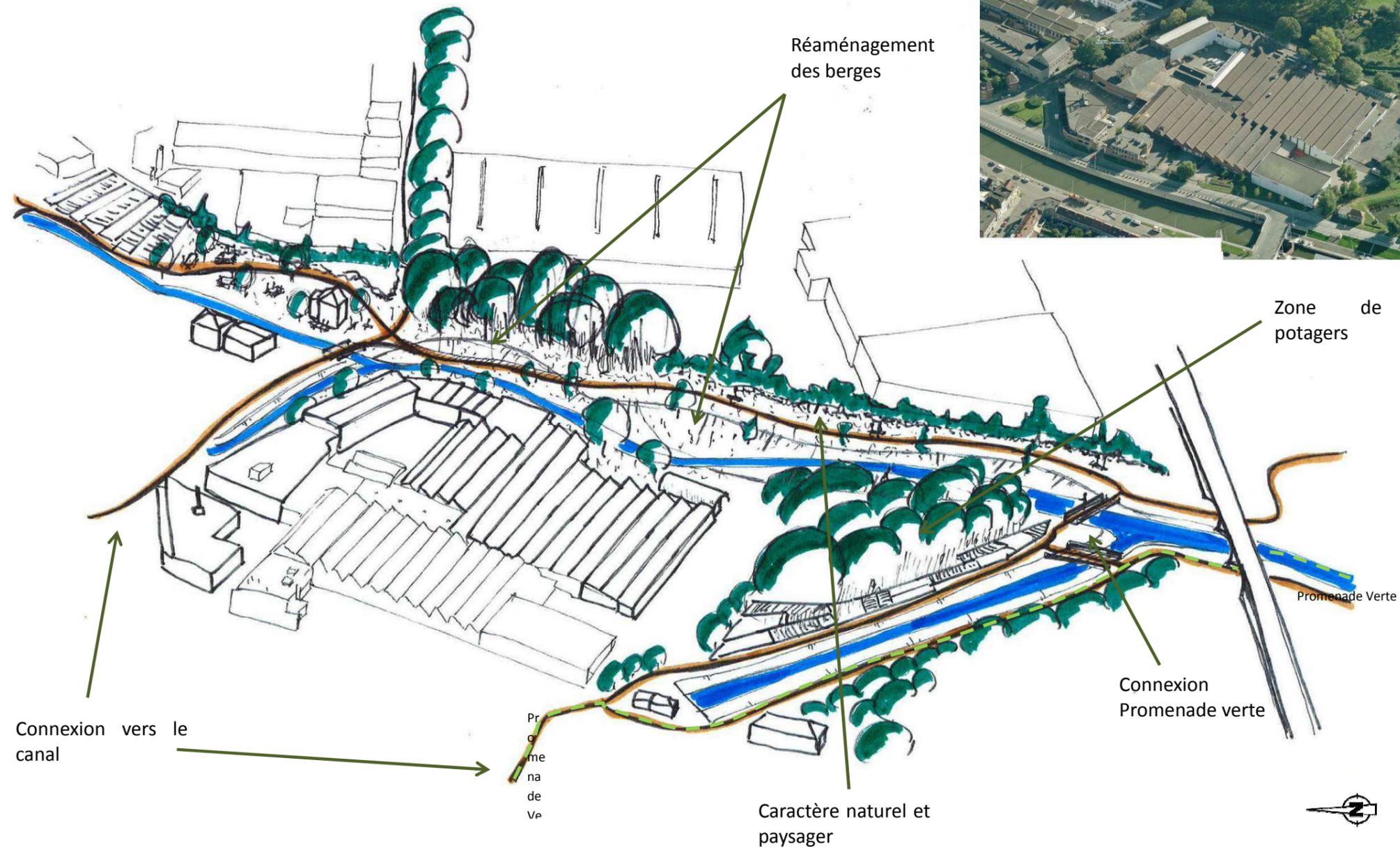


### 5.4.3 Schémas de principe



Exemple à Gand\_boerenpoort : Photo Agora

### Continuité écologique



Exemple à Gand\_boerenpoort\_Photo Agora

#### 5.4.4 Description du projet



#### Philosophie de l'aménagement du site :

- (1) Créer un réseau de promenades en bordure de Senne agrémenté de passerelles et en liaison avec le canal.
- (2) Mettre en valeur un **patrimoine industriel** en créant un chemin didactique autour des bâtiments, un ensemble de ponts servira de promontoires pour les vues vers les bâtiments. Le réaménagement des berges du côté des bâtiments permettra de dégager la vue sur ceux-ci.
- (3) Redonner un **caractère « naturel » au lieu** en réaménageant les berges. La modification de la pente des berges en pente plus douce vers l'eau, la diversification des strates de végétation (arborées, arbustives et herbacées) et la préservation de la végétation indigène y participeront fortement. En effet, la végétation naturelle qui se développe spontanément en bordure d'eau constitue un lieu pour les espèces vivantes et elle stabilise les berges.
- (4) Aménager des potagers communautaires.
- (5) Aménager un verger naturel en bordure d'eau.
- (6) Aménager une zone inondable pour ralentir le drainage et l'absorption du sol, et pour constituer également un intérêt particulier au développement d'une végétation adaptée aux milieux humides.
- (7) Développer la récréativité du site par la création de zones de repos agrémentées de mobilier

A plus long terme, l'on pourrait envisager un changement d'affectation des bâtiments en proposant une zone mixte avec des logements et de l'équipement public.



**Les actions prioritaires :** **A Projet le long du Canal**

Notre objectif est de conserver un espace arborisé avec une circulation sur l'emprise du futur projet afin d'assurer une connexion vers le Canal

**B Projet d'aménagement d'Infrabel**

Détail de l'aménagement actuellement, proposé par Infrabel au niveau de la rive sud de la Senne : création d'une zone composée de potagers, d'un verger et d'une promenade.

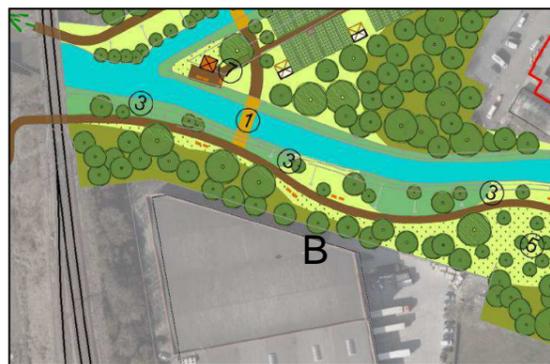
Dans le cadre de l'étude du maillage vert (PRDD) il serait peut-être plus judicieux d'envisager un aménagement semi-naturel de l'endroit.

Les plantes herbacées installées en pieds de berges amélioreront la qualité écologique du lieu : Alternance de zones plantées ou non pour créer des zones d'ombre ou de lumière, des espaces fermés ou ouverts.

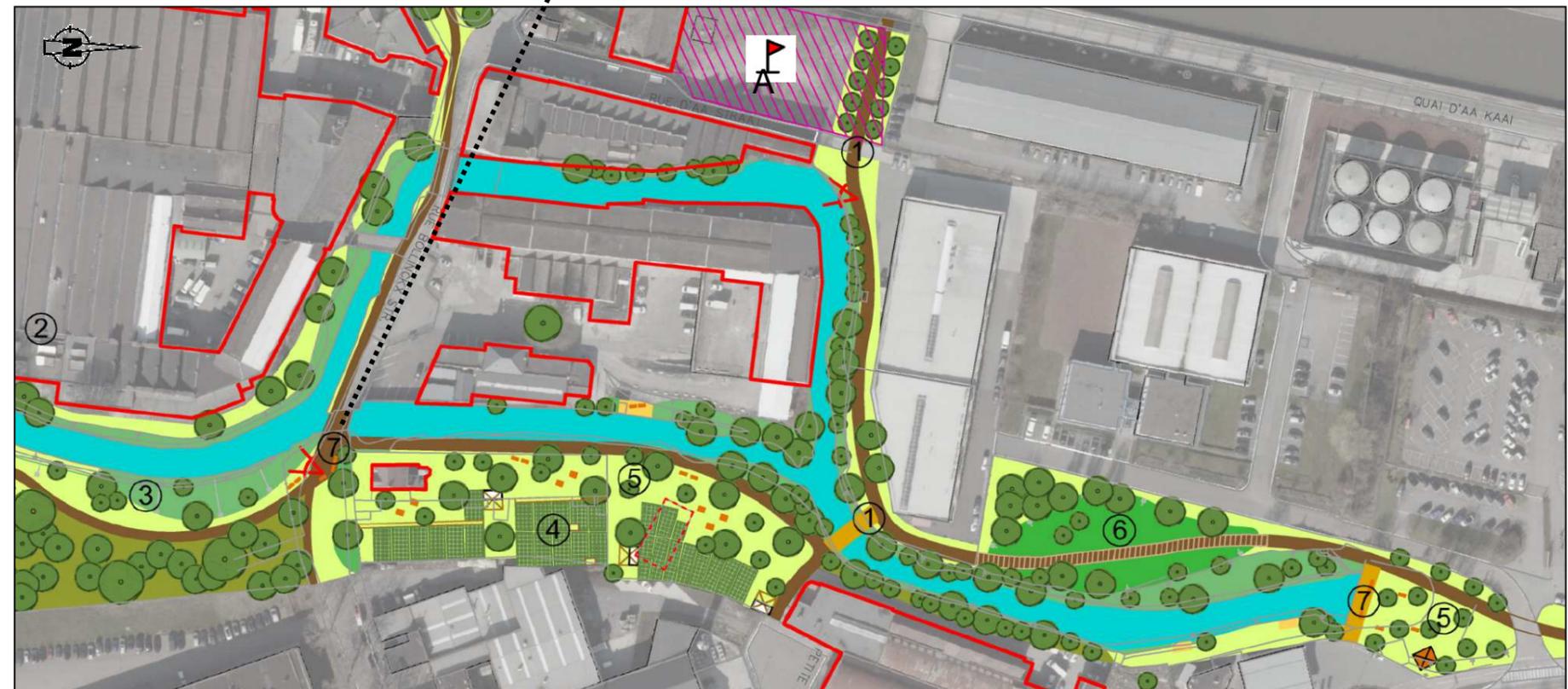
Dans les quelques mètres qui prolongent la berge, la pelouse sera fauchée une à deux fois par an afin de lui laisser un aspect le plus naturel possible. En limite de la zone, un rideau dense de végétation sera maintenu pour créer un espace fermé, masquer la vue sur les bâtiments industriels modernes et protéger le corridor écologique.



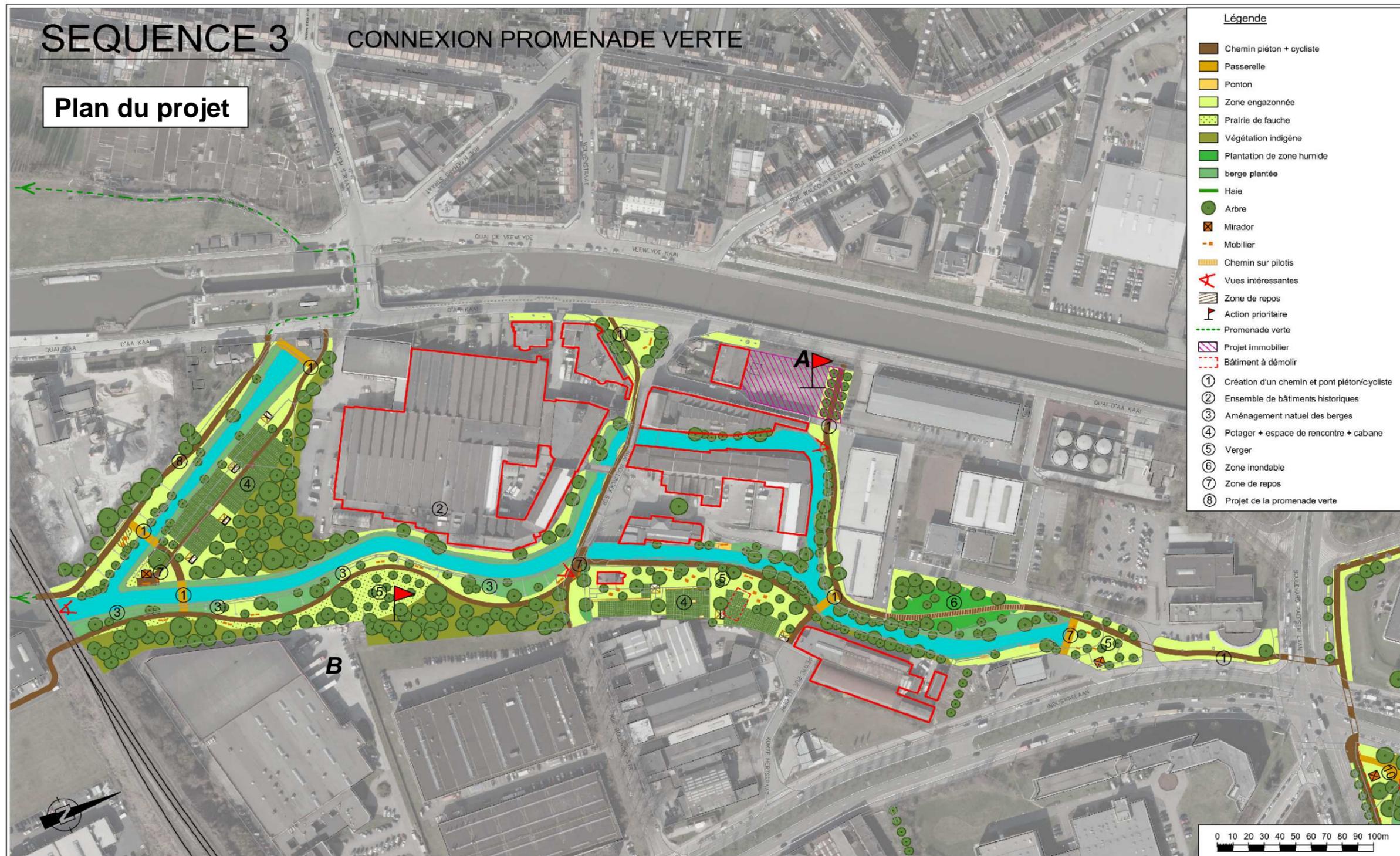
Extrait du plan d'aménagement original d'Infrabel

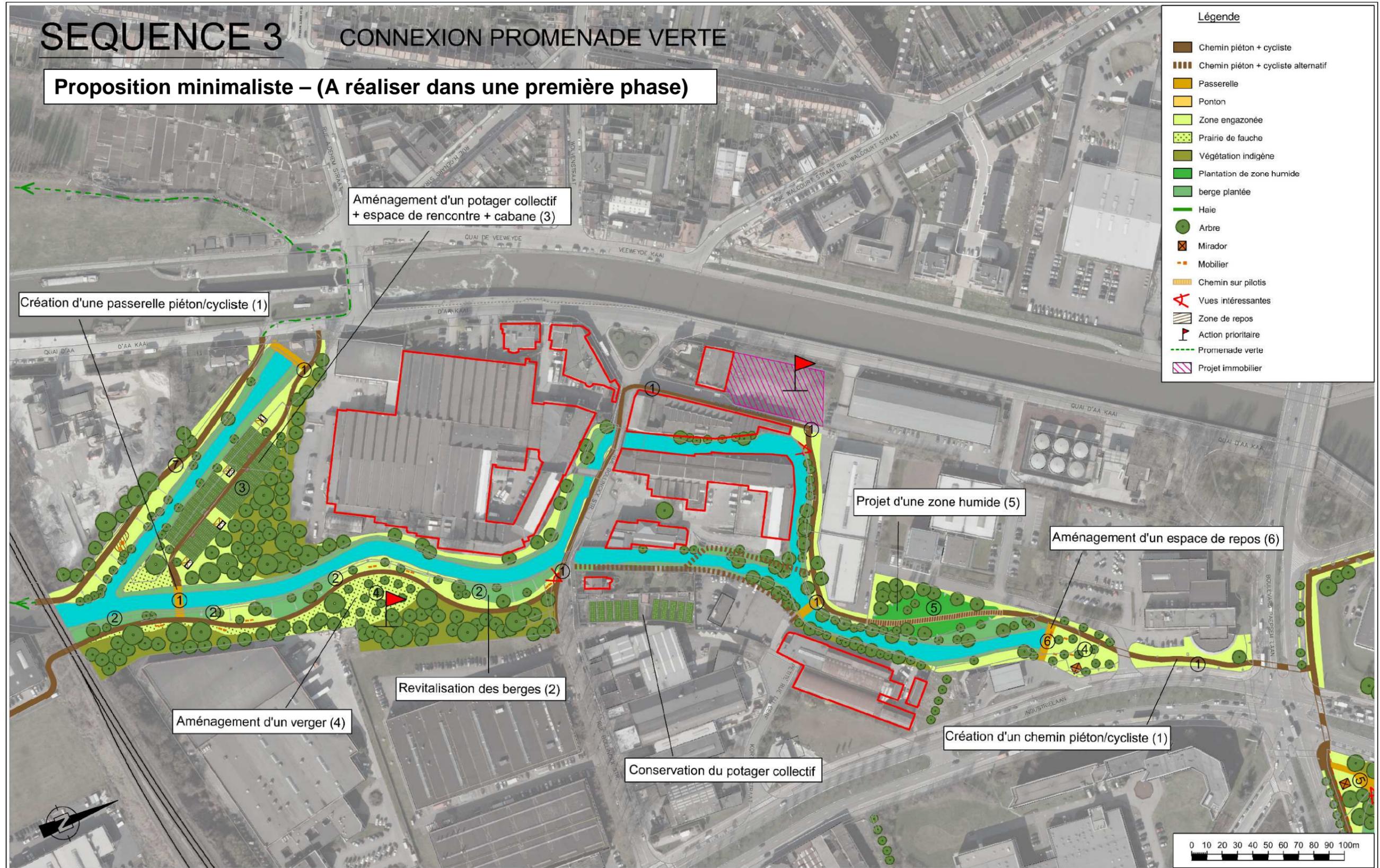


Alternative du projet infrabel prenant davantage en compte La globalité des aménagements des berges de la Senne



## 5.4.5 Plan du projet





NEDER-OVER- HEMBEEK

JARDIN DU FLEURISTE

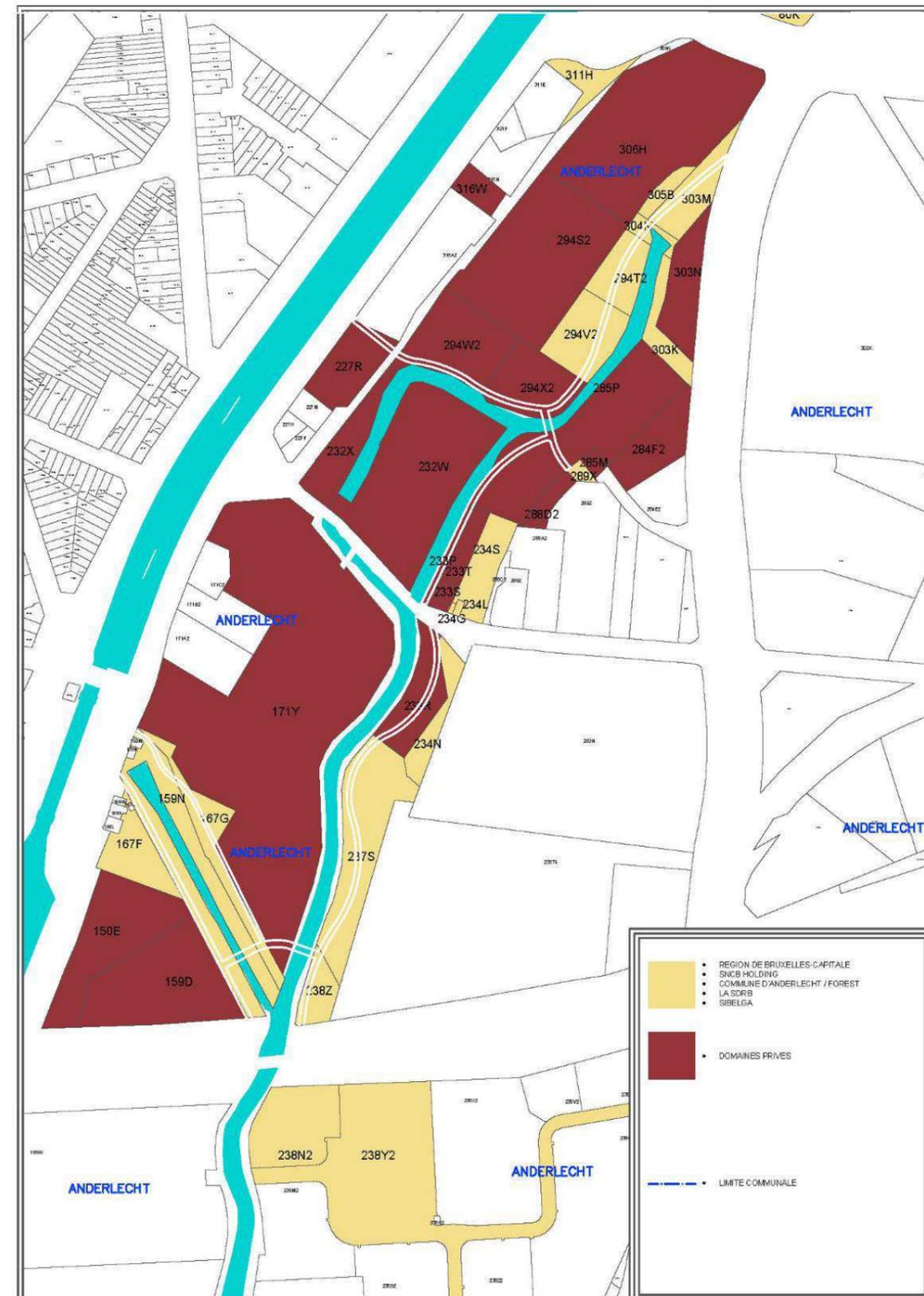
FOYER JETTOIS PANNENHUIS

I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

## 5.4.6 Inventaire de la propriété foncière

Séquence 1		
80K	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
159N	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LE PORT DE BRUXELLES	
167F	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LE PORT DE BRUXELLES	
167G	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LE PORT DE BRUXELLES	
234G	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
234L	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
234N	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
234S	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
237S	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
238N2	SOCIETE VENDREDI	
	DOMAINE DE LA SDRB, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL POUR LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	
238Y2	DOMAINE DE LA SDRB, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL POUR LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	
238Z	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
289X	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
294T2	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
294V2	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
303K	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LA REGIE FONCIERE DE BRUXELLES-CAPITALE	
303M	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LA REGIE FONCIERE DE BRUXELLES-CAPITALE	
304K	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
305B	DOMAINE DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT	
311H	DOMAINE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE-BIENS GERES PAR LA REGIE FONCIERE DE BRUXELLES-CAPITALE	
150E	SOCIETE READY BETON	
159D	SOCIETE READY BETON	
171Y	VENNOOTSCHAP LANSON ANDERLECHT III	
227R	ASSOCIATION LA POWDRIERE	
232W	VENNOOTSCHAP LANSON ANDERLECHT IV	
232X	SOCIETE ALIMAD	
233P	DE BROUX, HENRY CHRISTIAN ET ANTOINE, MARIE-HELENE	
233R	LOPEZ CANEDO, DALMIRO ET DIGON DE LOPEZ, MUCILDA	
233S	DE BROUX, HENRI CHRISTIAN & ANTOIN, MARIE-HELENE	
233T	DE BROUX, HENRY CHRISTIAN ET ANTOINE, MARIE-HELENE	
284F2	VENNOOTSCHAP EXXONMOBIL PETROLEUM AND CHIMICAL	
285M	SOCIETE DEWYBEER	
285P	SOCIETE DEWYBEER	
288D2	SOCIETE ANSBEL	
294S2	SOCIETE HAGER MODULEC	
	SOCIETE ATELIERS L GEETS	
294W2	CRUZ GARCIA, EDUARDO	
	CRUZ GARCIA, SYLVIE	
294X2	SOCIETE INTERNATION PNEUS NOUVELLE	
303N	SOCIETE FORTIS LEASE	
306H	SOCIETE DIETEREN	
316W	SOCIETE HAGER MODULEC	



NEDER-OVER- HEMBEEK

JARDIN DU FLEURISTE

FOYER JETTOIS PANNENHUIS

I-28 BELGICA JACQUES BREL

SENNE

## 5.5 VOLET ÉCONOMIQUE DU PROJET



### MAILLAGE VERT

#### Détails :

- Aménagement circulation piétonne.
- Plantation d'arbres.
- Croisement des rues.

#### Dimensions :

- Longueur : 3 700 m
- Largeur : 5 m
- Surface : 18500 m<sup>2</sup>

#### SOUS TOTAL

18 500 m<sup>2</sup> X 125€ = 2 312 500 €

### ① LE FAISCEAU DE CHEMIN DE FER

#### Détails :

- Aménagement d'une circulation piéton.
- Constructions d'une passerelle pour assurer la continuité.

#### Dimensions :

- Surface :

#### SOUS TOTAL

22 300 m<sup>2</sup> X 200€ = 10 100 000 €

### ② BOULEVARD PAEPSEM

#### Détails :

- Aménagement des berges/abords de la Senne
- Constructions des pontons au bord de la Senne
- Transformation ou rénovation des ponts/passerelles existants

#### Dimensions :

- Surface : 28 000 m<sup>2</sup>
- Rénovation pont : 130m<sup>2</sup>

28 000 m<sup>2</sup> X 200€ = 10 100 000 €  
130 m<sup>2</sup> X 300€ = 000 000 €

#### SOUS TOTAL

10 100 000 €

### ② CONNEXION PROMENADE VERTE

#### Détails :

- Aménagement des berges/abords de la Senne
- Créations d'un corridor vert le long de la Senne
- Constructions des passerelles pour assurer la continuité

#### Dimensions :

- Surface berges/abords: 38 000 m<sup>2</sup>
- Surfaces passerelle : 20m X 5m = 100m<sup>2</sup>

38 000m<sup>2</sup> X 150€ = 5 700 000 €  
3 (passerelles) X 100m<sup>2</sup> X 300€ = 90 000 €

#### SOUS TOTAL

5 790 000 €

### TOTAL TRACE 6 – LA SENNE

28 302 500 €

## Maillage Vert - PRDD